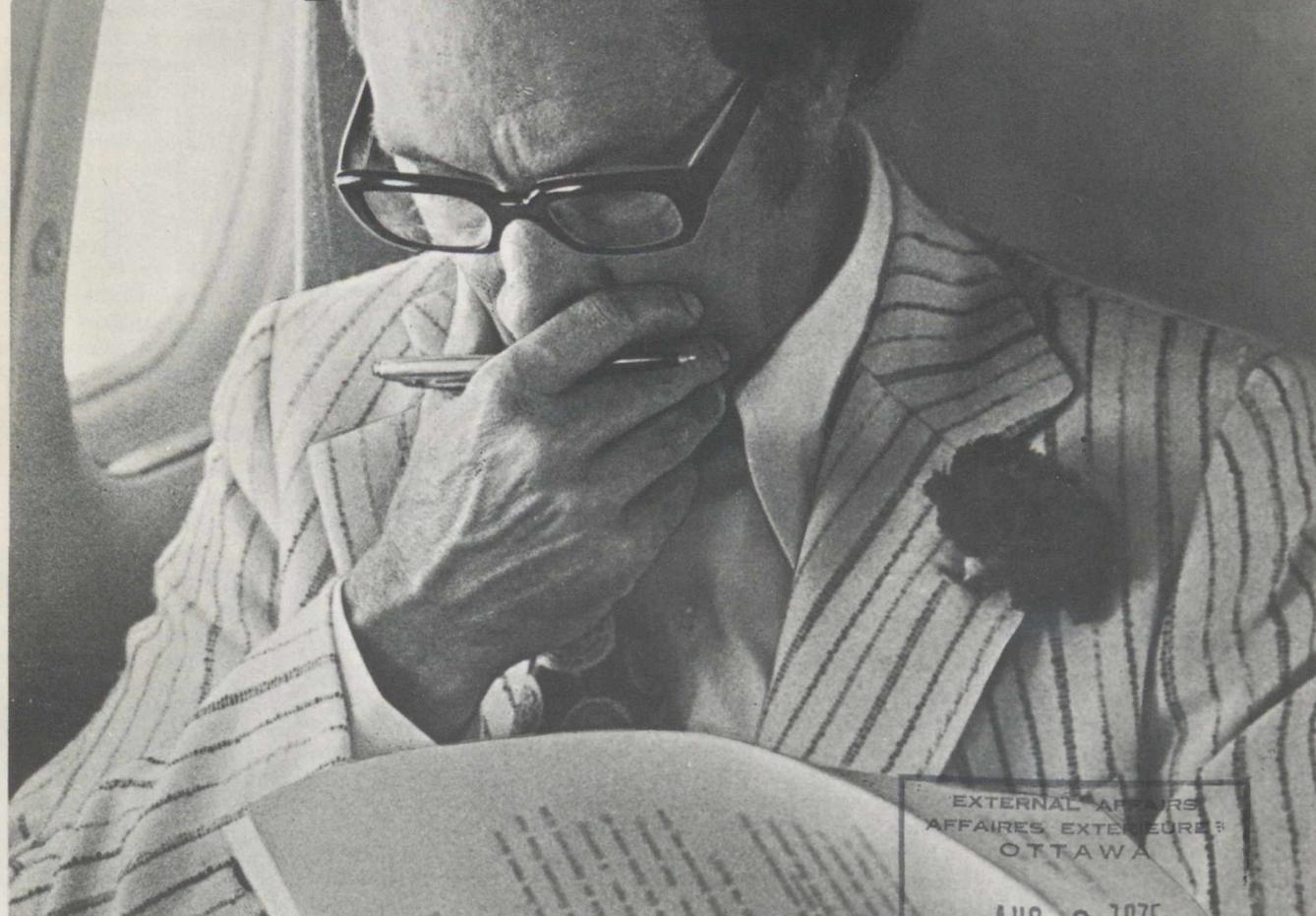


CA1
EA925
C12
#29/oct. '74
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029797 9

CANADA

d'aujourd'hui



EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA

AUG 8 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, pendant la récente campagne électorale.

Les élections de juillet: reconquête libérale 🇨🇦 *économie: les indicateurs sociaux; la conjoncture* 🇨🇦 *tourisme: la route de la Tête-Jaune* 🇨🇦 *Jacques Labrecque* 🇨🇦 *la clé du Nord: les transports* 🇨🇦 *Québec: l'université Laval* 🇨🇦 *Supplément: le commerce extérieur du Canada* 🇨🇦

actualités

Critères d'immigration

Le ministère canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration a modifié les critères établis pour l'admission des immigrants de façon à mieux adapter l'immigration aux besoins du marché du travail. Un candidat doit obtenir au moins 50 points sur 90 pour acquérir le statut d'immigrant. Or le nombre des points qu'il pouvait obtenir était fonction jusqu'ici de son niveau d'instruction, de ses capacités, de son expérience professionnelle et de son aptitude à parler l'une des deux langues officielles, l'anglais et le français. Le nouveau système tient compte de la manière dont la formation et l'expérience professionnelle du candidat correspondent aux besoins du marché du travail. Celui qui est disposé à s'installer dans une région où les offres d'emplois sont nombreuses a des points supplémentaires. Le ministère cite le cas du médecin prêt à exercer loin d'une grande ville plutôt qu'à Montréal où la proportion des médecins par rapport à la population est déjà élevée.

CANADA d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Octobre 1974. N° 29

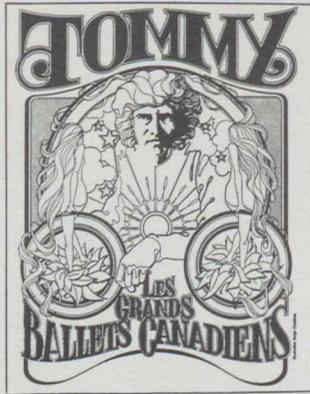
Nos lecteurs sont priés de nous signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos: Presse Canadienne, Office du tourisme du Canada, Ministère des transports, Office national du film, Université Laval.

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

Les Grands Ballets Canadiens

L'été dernier, les Grands Ballets Canadiens, fondés par Ludmilla Chiriaeff qui en est la directrice artistique, ont donné au théâtre des Champs-Élysées, à Paris, plusieurs représentations de « Tommy », opéra-ballet rock sur une musique des Who. Ils étaient attendus: la troupe qui, avant de venir à Paris, avait dansé « Tommy » dans toutes les grandes villes canadiennes, avait partout fait salle comble et déchaîné l'enthousiasme. La curiosité du public parisien, jeune dans son ensemble, ne paraît pas avoir été déçue. Il a



accueilli avec chaleur ce ballet résolument moderne, interprété en jeans, expressif et souvent poignant, dû à Fernand Nault qui demeura plus de vingt ans à l'American Ballet Theatre, pépinière de l'avant-garde chorégraphique aux États-Unis. La chorégraphie qu'il a composée sur la très envoûtante musique des Who est techniquement excellente et d'une grande justesse de ton: c'est toute la sensibilité de la jeune génération retranchée dans un monde d'indifférence et d'inertie, défense contre une trop grande vulnérabilité et une soif désespérée de vivre, qui s'y exprime. « See me, feel me, touch me, heal me ». Le corps supplie. Le spectateur s'identifie à « Tommy ». Il y a quelque chose qui rappelle le cinéma muet dans ces gestes lyriques et dramatiques, plus suggestifs que réalistes.

Énergie nucléaire

Le Commissariat français à l'énergie atomique a signé avec plusieurs sociétés canadiennes, en juillet dernier, un accord

pour étudier la construction au Québec d'une usine d'enrichissement de l'uranium et pour explorer les ressources uranifères du Nord. La demande d'uranium enrichi croîtra rapidement à partir de 1980 en raison de la multiplication des centrales à eau légère: on prévoit même qu'à partir de 1985 il faudra, pour répondre aux besoins du monde occidental, lancer tous les dix-huit à vingt-quatre mois une usine d'enrichissement de l'uranium d'une capacité de 10 millions d'unités de travail de séparation. La France dispose de la technologie tandis que le Canada, qui n'utilise pas d'uranium enrichi puisque sa filière nucléaire est celle de l'uranium naturel, possède à la fois d'énormes réserves d'uranium (300 000 tonnes assurées à moins de 75 francs les 450 grammes) et une énergie hydro-électrique abondante. Le site de la baie James, où l'on édifie actuellement un complexe hydro-électrique dont la production annuelle sera de 58 milliards de kilowatts-heures, paraît le plus approprié pour la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium.

L'exposition de Spokane

L'environnement est le thème de l'exposition internationale qui a lieu cette année, de mai à novembre, à Spokane (Washington), ville de 180 000 habitants située dans le nord-ouest des États-Unis. Le Canada y participe, avec le concours de ses deux provinces les plus proches, la Colombie-Britannique et l'Alberta, sous une forme originale: une île qu'il a transformée en parc boisé. Au milieu de la Spokane, rivière qui traverse la ville, l'île Cannon a été plantée d'arbres typiques de la nature et des parcs nationaux canadiens; elle est maintenant dotée de rocaillies, de cascades, de sentiers, d'un belvédère. Un artiste canadien, Russell Yuristy, a dressé les plans et dirigé l'aménagement d'un terrain de jeux qu'il a peuplé d'animaux extraordinaires faits de vieux matériaux (traverses de chemin de fer, bois de charpente, pneus usés, poteaux téléphoniques, ressorts, etc.) et à l'intérieur desquels les enfants peuvent grimper et jouer à cache-cache. Après la fermeture de l'exposition, le parc sera légué à la municipalité de Spokane.

Un Institut de recherches politiques

L'Institut de recherches politiques vient d'entrer en activité. Le nouvel organisme, qui comble une lacune des institutions canadiennes, conduira des études dans des domaines très divers, par exemple les relations fédérales - provinciales, la politique étrangère, les disparités de revenus entre catégories sociales et entre régions, l'environnement, les ressources naturelles, les intérêts des Indiens et des Inuit (Esquimaux), le nationalisme économique, le fonctionnement des institutions politiques ou judiciaires, le troisième âge, l'élaboration d'instruments de mesure en comptabilité sociale, etc. Organisme à but non lucratif et de statut privé, l'Institut, dont le siège est à Montréal, dispose de fonds qui proviennent à la fois du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Il est présidé par M. Carrothers, ancien président de l'université de Calgary (Alberta).

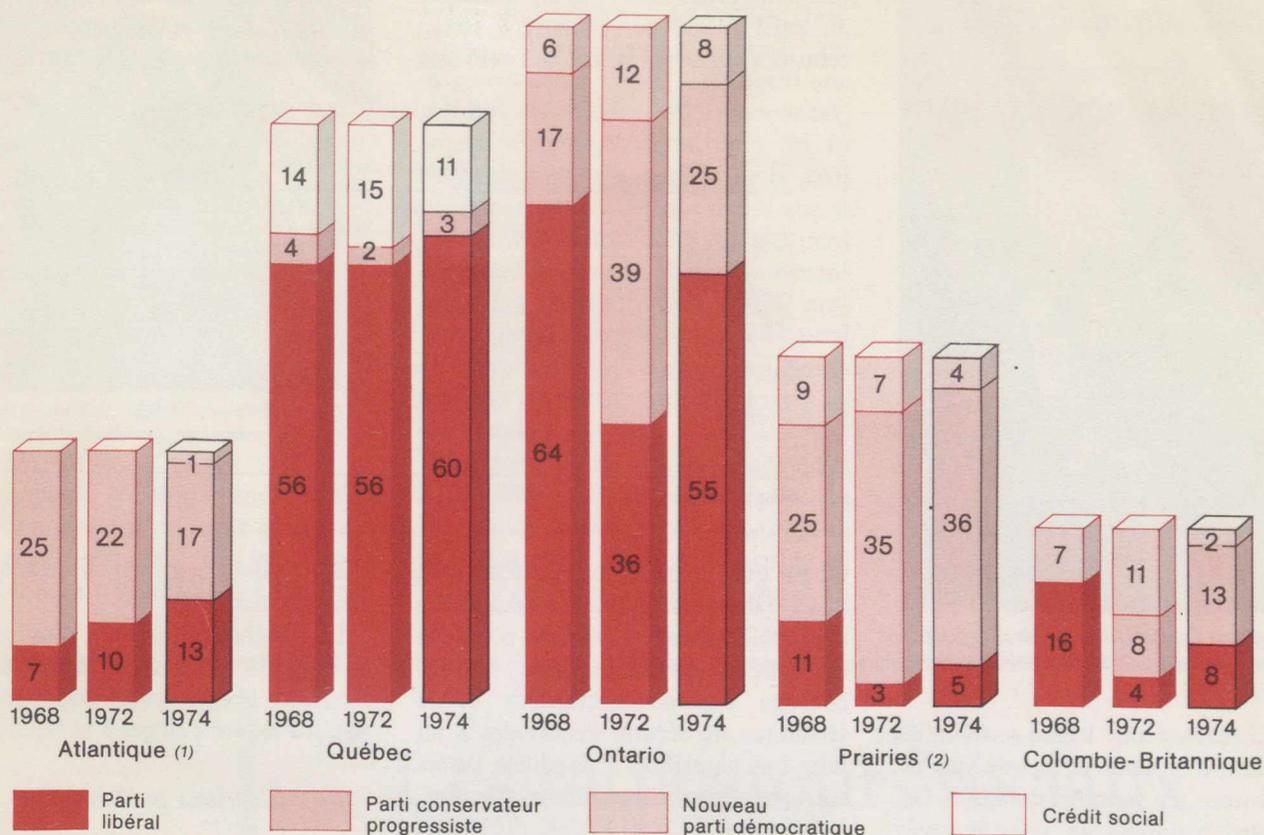
Centenaire de Winnipeg

La ville de Winnipeg célèbre cette année son centenaire. Cent trente-cinq ans après La Vérendrye qui en 1737 établit un comptoir pour la traite des



fourrures au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, le village primitif passa brusquement de cent à cinq mille habitants. La ville ne tarda pas à devenir la « porte de l'ouest » pour le Canada de l'est. Important nœud de communications, grand centre industriel et commercial, capitale canadienne du blé, l'agglomération de Winnipeg compte aujourd'hui 530 000 habitants. Pour commémorer son centenaire, l'administration des postes a émis un timbre qui représente le berceau de la ville: le carrefour de la rue du Portage et de la Grande rue en 1874.

Par grandes régions, la répartition des sièges à la Chambre des communes



La hauteur des colonnes est proportionnelle à la représentation des provinces ou groupes de provinces. On n'a tenu compte ici ni des sièges occupés par les députés indépendants (1974 : 1 au Nouveau-Brunswick) ni des deux sièges du Yukon (1974 : 1 député conservateur)

et des Territoires du nord-ouest (1974 : 1 député du Nouveau parti démocratique).
1. Terre Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse. 2. Manitoba, Saskatchewan, Alberta.

Les élections du 8 juillet 1974

La reconquête libérale

*Leader du parti libéral et premier ministre depuis 1968
M. Pierre Elliott Trudeau retrouve la majorité absolue
à la Chambre des communes.*

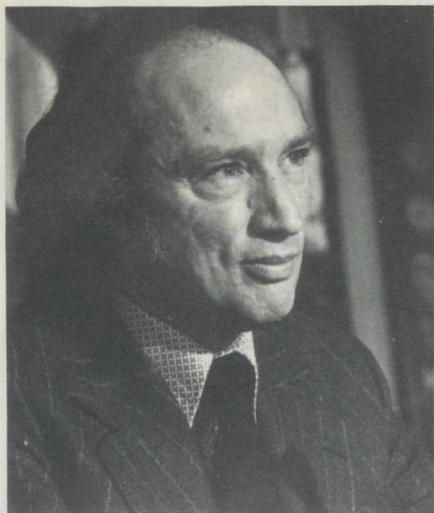


Lorsque, le 8 mai dernier, la Chambre des communes fut dissoute, peu d'observateurs de la politique canadienne se risquèrent à formuler des prévisions sur le résultat du scrutin qui devait avoir lieu deux mois plus tard. Le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau venait d'être battu sur la présentation du budget 1974-1975. Minoritaire depuis le renouvellement du 30 octobre 1972, il avait vécu pendant dix-huit mois grâce au soutien du Nouveau parti

démocratique, formation de tendance sociale-démocrate, et ce parti venait de mêler ses voix à celles de l'opposition conservatrice. Personne ne pouvait dire lequel, du parti libéral qui avait alors 109 sièges ou du parti conservateur qui en avait 107, atteindrait la majorité de 133 sièges sur 264, ni même si l'un ou l'autre ne devrait pas recourir aux voix d'un tiers parti. A un mois du scrutin, on paraissait encore s'acheminer vers une "réédition" des élections de 1972. Celles-ci, on le sait,



La reconquête libérale



Pierre Elliott Trudeau, député libéral (Québec), leader de son parti et premier ministre depuis plus de six ans.

avaient marqué une baisse sensible du parti libéral en pourcentage de voix et, plus encore, en nombre de sièges (1). Un parti maintenu au pouvoir après un revers sérieux peut-il, presque aussitôt, remonter la pente et même obtenir la majorité absolue dès les élections suivantes ? C'est cet exploit que le parti libéral a réalisé en juillet dernier.

Le sens du scrutin

La bataille s'est déroulée sur le terrain choisi par l'opposition. Non seulement c'est le Nouveau parti démocratique qui a déterminé la date et le sujet de la crise (les projets budgétaires du gouvernement), mais le parti conservateur est parvenu à imposer les thèmes majeurs de la campagne. Son chef, M. Robert Stanfield, n'a cessé de dénoncer la « politique inflationniste » du gouvernement Trudeau et il a réussi à mettre en discussion les remèdes qu'il réclamait : blocage des salaires et des prix pendant trois mois, contrôle par la suite. C'est sans doute sur cette plate-forme, peu faite d'autre part pour séduire les électeurs travaillistes du Nouveau parti démocratique, que le parti conservateur a perdu le plus de voix dans les régions les plus peuplées.

Au terme d'une campagne électorale qui fut âpre sans être très animée, l'électorat canadien (13,5 millions de citoyens, hommes et femmes de plus

1. Sur les élections du 30 octobre 1972, voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1973.

de dix-huit ans) a marqué globalement une nette préférence pour les candidats du parti libéral par rapport à 1972 : celui-ci a gagné 3,5 p. 100 des suffrages

des communes. Elles en ont donné 17 au parti conservateur et 13 au parti libéral (2). Le premier a perdu 5 sièges, le second en a gagné 3. Le parti libéral

L'évolution des suffrages exprimés

	(en pourcentage)			
	1968	1972	1974	diff. 73/74
Parti libéral	45,5	39,4	42,9	+ 3,5
Parti conservateur	31,4	35,2	35,6	+ 0,4
Nouveau parti démocratique	17,0	16,4	15,6	- 0,8
Crédit social	5,2	7,7	5,0	- 2,7
Divers	0,9	1,3	0,9	- 0,4
	100	100	100	

Abstentions 1968: 24 %; 1972: 26 %; 1974: 29,9 %.

tant que le parti conservateur était quasi stationnaire et que les deux petits partis faiblissaient (v. tableau p. 4). La multiplicité des candidatures, le découpage des circonscriptions et la technique du scrutin majoritaire à un tour ont contribué à amplifier l'écart ainsi creusé par le parti libéral. De plus, les résultats de 1972 avaient été acquis par de faibles marges dans le tiers environ des circonscriptions, de sorte que quelque quatre-vingt-dix députés étaient dans une situation précaire : une poussée même modérée pouvait, pour l'un ou l'autre parti, inverser le résultat. C'est ce qui s'est produit, le plus souvent au profit du parti libéral.

Dans les régions

Les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Édouard) disposent de 32 sièges à la Chambre



David Lewis, leader du Nouveau parti démocratique, a perdu son siège de député (Ontario).

s'affirme dans cette région de tradition conservatrice.

Le Québec a mérité, plus encore qu'en 1968 et 1972, sa réputation de forteresse libérale : avec 60 sièges (sur 74), il a ajouté 4 sièges à sa représenta-

Élections provinciales



Chacune des dix provinces canadiennes possède, pour exercer ses compétences propres, un gouvernement responsable devant une assemblée législative. Au cours des quatre dernières années, les dix provinces ont renouvelé leur assemblée et le pouvoir a changé de mains dans cinq d'entre elles. Le parti conservateur a conquis le pouvoir dans l'Alberta (1970), au Nouveau-Brunswick (1970), à Terre-Neuve (1971) et il l'a conservé dans l'Ontario (1971). Le parti libéral a gardé le pouvoir au Québec (1973), en Nouvelle-Écosse (1974) et dans l'Ile-du-Prince-Édouard (1974). Le Nouveau parti démocratique a gagné la Saskatchewan (1971) et la Colombie-Britannique (1972); il a conservé le pouvoir au Manitoba (1973). Le Crédit social a perdu les trois gouvernements qu'il détenait (Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique).

tion antérieure. Les conservateurs (3 sièges) ne progressent pas et le Crédit social voit le nombre de ses députés passer de 15 à 11. Mais c'est dans l'Ontario (88 sièges) que les élections se sont jouées. En 1972, le parti libéral

2. Un siège est allé au Nouveau parti démocratique, qui pour la première fois depuis 1962 est ainsi représenté à l'est de l'Ontario, et un autre à un conservateur devenu « indépendant » en raison de son opposition à la politique de bilinguisme de son parti.



Robert Stanfield, député conservateur (Nouvelle-Écosse), leader de son parti et chef de l'opposition.

y avait perdu 28 sièges tandis que le parti conservateur en avait gagné 22 : cette année, le premier en a gagné 19 et le second en a perdu 15. Le Nouveau

parti démocratique voit le nombre de ses sièges passer de 11 à 8.

Les trois provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), qui disposent de 45 sièges, constituent une petite forteresse du parti conservateur, lequel obtient 36 sièges, dont les 19 sièges de l'Alberta, tandis que le parti libéral, en progrès, n'en totalise que 5. Le Nouveau parti démocratique perd 4 de ses 8 sièges. En Colombie-Britannique (23 sièges), le parti libéral progresse de la même façon que le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique en fait les frais : il perd 9 de ses 11 sièges.

Le parti libéral dispose maintenant de 141 sièges, soit 32 sièges de plus que dans la législature précédente. Ce gain, qui lui a rendu la majorité perdue en 1972, s'est opéré pour l'essentiel au



Réal Caouette, leader du Crédit social, député (Québec).

détriment du parti conservateur (107 — 12 = 95) et, plus encore, du Nouveau parti démocratique (31 — 15 = 16), les deux partis qui, en refusant le budget du gouvernement, avaient provoqué la dissolution de la Chambre des communes. ■

économie

Les indicateurs sociaux

Statistique Canada
tente de mesurer les « préoccupations sociales ».



L'idée, encore très neuve, d'élaborer des "indicateurs" qui permettraient de mesurer l'importance et l'évolution des préoccupations sociales a donné naissance, au cours des deux dernières années, à des travaux spécialisés. Sur les indicateurs sociaux au Canada, le Bureau fédéral de la statistique que dirige Mme Sylvia Ostry vient de conduire une première étude (à paraître) qui est déjà une somme du point de vue des références.

Au delà de l'économie

Qu'est-ce qu'un indicateur social? Il n'est guère possible de proposer une définition. Disons que ce sont des statistiques qui, choisies et organisées pour rendre compte des conditions et tendances sociales dans un pays, servent de "baromètre" aux changements sociaux qui affectent ce pays. Leur utilité est donc potentielle. Ils n'en sont pas moins précieux. Pour qu'un pays atteigne les objectifs à caractère social

qu'il s'est fixés, il est nécessaire en effet qu'il ait à sa disposition un "portrait statistique" de la population dans ses activités et dans son environnement.

C'est à la fin des années 60 que l'idée de recourir à de tels indicateurs est apparue, en même temps que la confiance dans une croissance économique indéfinie commençait à diminuer. Il a semblé de plus en plus nécessaire de faire référence à la "qualité de la vie" et à des critères qui ne soient pas seulement économiques. Le Bureau fédéral de la statistique a été amené à constituer un système de statistiques capable de répondre à ces nouveaux besoins. Ce travail, du fait même de son orientation vers des aspects sociaux plutôt qu'économiques et individuels plutôt que collectifs, permet en outre d'obtenir une image, non plus atomisée, mais articulée de la société canadienne, plus conforme à la réalité. En effet, en dépit de la diversité de la population, de la multiplicité des cultures, de l'immensité et des contrastes du territoire,

la société canadienne possède une organisation due à un système politique commun, à l'interdépendance des économies régionales, à une législation relativement uniforme et même à des éléments communs de l'héritage culturel.

L'outil de travail

Le nombre des « préoccupations sociales » sur lesquelles les indicateurs sociaux doivent apporter une information n'est pas limité (1). Statistique Canada en a retenu quatorze, dont certaines sont spécifiquement canadiennes. Ces préoccupations sont la population et la famille, la santé, l'éducation, l'aménagement du temps (travail et loisir), le travail, le revenu, la consommation, l'environnement, le logement, le bilinguisme, les peuples autochtones (Indiens et Inuit), le multiculturalisme,

1. Voir Liste des préoccupations sociales communes à la plupart des pays de l'O.C.D.E., Organisation de coopération et de développement économiques, Paris 1973.

Les indicateurs sociaux

la sécurité des biens et des personnes.

Deux critères ont commandé le choix des indicateurs : leur capacité à mesurer le degré de bien-être des Canadiens au sein de la société dans laquelle ils vivent, leur aptitude à recevoir un minimum de quantification. C'est ainsi qu'ont été exclues des questions comme

ques et financières, sont nombreuses et faciles à obtenir, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la délinquance. Mais les données sur les *outputs* ou *produits* (les étudiants titulaires d'un diplôme, par exemple, étant à mettre au nombre des *outputs* en tant que *produits* du système d'en-

d'autre part parce qu'ils pourraient sans doute permettre de rendre compte des forces qui influent sur ces attitudes.

Il faut reconnaître aussi que les notions d'*input*, d'*output* et de *résultat* offrent parfois des différences assez ténues. C'est ainsi que le nombre des doctorats en médecine peut être considéré comme *output* de l'enseignement ou comme *input* des services médicaux.

Toutes ces difficultés font que l'étude conduite par Statistique Canada, de même d'ailleurs que celle qui a été publiée aux États-Unis en 1973, si elle a le grand mérite d'explorer avec précision et aussi complètement que possible un domaine jusque-là peu défriché, doit être considérée comme un premier pas vers un système plus complet d'indicateurs sociaux.

Quatorze « préoccupations »

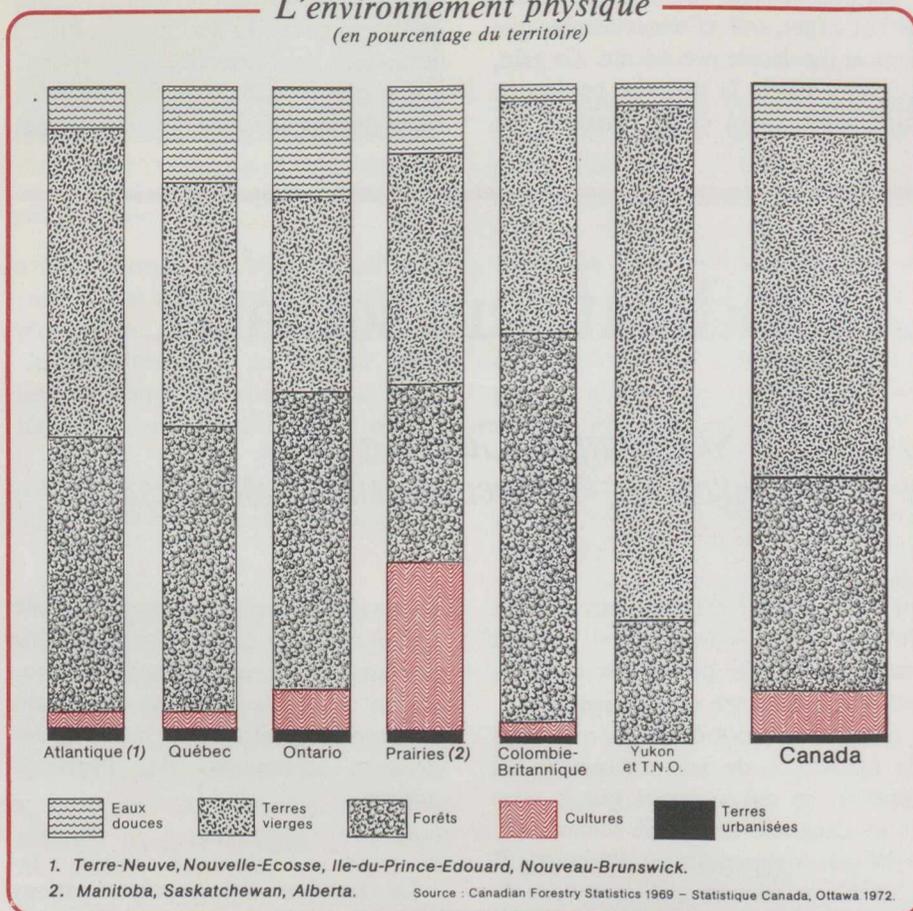
Les préoccupations sociales retenues par Statistique Canada ne présentent pas toutes la même priorité logique, les chapitres sur la croissance de la population et la formation de la famille fournissant l'information de base qui constitue le cadre à l'intérieur duquel les rapports sociaux sont décrits.

Un autre facteur prioritaire est l'état de santé, qui conditionne le travail, les loisirs, la poursuite des études, etc. A vrai dire, les statistiques les plus courantes traitent, non de la santé, mais de la maladie. On mesure les causes de la mortalité ou le nombre des patients hospitalisés. Les statisticiens canadiens se demandent si une mesure positive de la santé ne serait pas possible, mais surtout ils insistent sur l'étroite parenté qui existe entre l'état de santé et les conditions sociales de l'environnement, notamment le genre de vie, les conditions de travail, les habitudes, le milieu géographique. C'est dans cette direction que la recherche statistique doit être poussée.

Une instruction solide est, presque autant qu'une bonne santé, déterminante dans la société moderne pour acquérir un certain niveau de revenu, suivre une voie conforme à ses intérêts,

L'environnement physique

(en pourcentage du territoire)



l'identité nationale ou l'inflation, de même que certains problèmes fondamentaux de la personne humaine, situés hors du domaine du calcul numérique, comme la vie spirituelle, l'amour ou l'amitié.

En dépit de la valeur du travail réalisé, les auteurs ne cachent pas qu'un système idéal d'indicateurs sociaux reste à établir. Dans l'état actuel de la recherche au Canada, les statistiques relatives aux *inputs*, aux coûts, aux moyennes, toutes notions qui peuvent être définies par des composantes physi-

seignement) sont déjà moins facilement disponibles.

Quant aux données concernant les *résultats* finaux des processus sociaux étudiés, comme le sentiment de satisfaction que donne à l'individu la santé retrouvée, le contentement qu'il retire de la poursuite de ses études ou le sentiment de sécurité que lui inspire la prévention du crime, il en existe encore bien peu. Or ce sont précisément ces "résultats" qui présentent un intérêt tout particulier, d'une part parce qu'ils sont une mesure des attitudes sociales,

trouver son épanouissement. Le marché du travail réclame la compétence.

S'il existe un grand nombre de statistiques à caractère économique-financier du type nombre moyen d'années de scolarité, taux de participation des

de la population active sont-elles les plus nombreuses, mais on ne manque pas non plus de données portant sur les aspects sociaux du travail. En revanche, il reste beaucoup à faire pour mesurer le degré de satisfaction que les Cana-

doit être défini avec soin, ce qui ne va pas sans difficulté. La mesure du niveau de revenu véritable, en particulier, et de sa répartition dans le pays, a un caractère grossièrement approximatif et doit être précisée du point de vue de la méthode. L'importance d'une telle mesure est universellement reconnue dans les techniques de comptabilité nationale. Il n'en reste pas moins que les statistiques portant sur la répartition du revenu réel ne sont, en général, pas disponibles.

Autre tête de chapitre du travail effectué par Statistique Canada : la qualité de l'environnement. Longtemps considéré comme un donné objectif, l'environnement, on le sait aujourd'hui, est soumis à l'influence de l'homme. Plus que tout autre, peut-être, le problème de sa qualité est devenu crucial pour les sociétés industrielles. Ici, la difficulté ne réside pas dans l'absence de statistiques, mais dans le fait que les facteurs de l'environnement sont très interdépendants et que les statistiques, généralement établies par des organismes distincts en vue de résoudre des problèmes très particuliers, sont fragmentaires. Certains paramètres importants restent aussi à découvrir.

Il va de soi que les statisticiens du Bureau fédéral ne pouvaient élaborer un système d'indicateurs sociaux sans

L'intérêt du travail

Question : Comment percevez-vous votre travail ?
Réponses en pourcentage des personnes interrogées.

	presque toujours intéressant	parfois ennuyeux	presque toujours ennuyeux, monotone	toujours ennuyeux, monotone
Construct. automobile	29,8	32,4	24,6	13,2
Industr. chimique	31,6	50,3	16,0	2,1
Construct. électrique	29,4	54,0	15,5	1,1
Industr. pétrolière	39,2	52,1	8,1	0,6
Imprimerie	25,5	55,6	17,2	1,7
Sidéurgie	25,5	57,5	15,7	1,3

Source : J.F. Loubser and M. Fullan, *Industrial Conversion and Workers' Attitudes to Change in different Industries*, dans Task Force on Labour Relations, *Information Canada*, Ottawa 1969.

étudiants ou nombre de diplômes accordés, il est extrêmement difficile de mesurer les avantages et profits que l'individu retire de son niveau d'instruction, en raison des aspects subjectifs et difficilement quantifiables d'une telle notion. Pour sa part, le Canada ne possède pas actuellement de statistiques satisfaisantes sur des "résultats" de cet ordre. Aussi les statistiques de caractère classique ont-elles dû être utilisées dans l'étude du Bureau fédéral. Celui-ci y fait entrer en outre des statistiques qui se rapportent à des problèmes proprement canadiens, comme les inscriptions dans les établissements scolaires et post-scolaires du Nord, l'enseignement donné dans la langue seconde (le français ou l'anglais), le développement des collèges communautaires.

L'aménagement du temps est l'un des facteurs qui reflètent le mieux les aspirations spirituelles et matérielles des individus. Actuellement, les données concernant les loisirs sont encore assez incomplètes, mais on dispose de statistiques presque exhaustives en ce qui concerne le temps passé au travail. Sans doute les statistiques économiques touchant par exemple le salaire, le marché du travail ou les caractéristiques

diens tirent de leur propre activité professionnelle.

Pour beaucoup de Canadiens, comme pour la plupart des gens appartenant à une société développée, la chose

La transmission du savoir

Niveau d'instruction des parents		Niveau d'instruction (en pourcentage)		
père	mère	universitaire	secondaire	primaire
universitaire	universitaire	51,0	46,1	—
secondaire	secondaire	18,8	74,9	6,3
primaire	primaire	4,8	42,9	52,3
universitaire	secondaire	35,8	59,7	4,5
secondaire	universitaire	38,4	57,6	—
universitaire	primaire	17,2	64,3	18,5
primaire	universitaire	24,8	59,7	15,5
secondaire	primaire	10,3	68,9	20,8
primaire	secondaire	9,8	70,1	20,1

Source : Michel Lagacé, *Educational Attainment in Canada*, *Statistique Canada*, Ottawa 1968.

la plus importante, après la santé, est d'avoir un revenu qui leur permette de jouir des biens de consommation et des services qui leur sont offerts. Du point de vue de l'étude statistique, le revenu

retenir un problème dont les implications sociales sont évidentes : le logement. Le niveau de la délinquance devait également fixer leur attention en

LES INDICATEURS SOCIAUX

ce qu'elle commande notamment le manque ou la présence d'une sécurité des personnes et des biens qui se traduit chez l'individu par un sentiment de peur ou de confiance. Ils n'ont pas voulu non plus laisser dans l'ombre d'autres sujets dont l'intérêt est spécifiquement canadien, tels que le bilinguis-

me et le multiculturalisme.

Cette première étude du Bureau fédéral de la statistique témoigne déjà de l'intérêt du champ d'investigation que celui-ci a choisi. Les « préoccupations sociales » offrent, il est vrai, une carrière illimitée à la recherche statistique. ■

Conjoncture : l'évolution des prix

économie

sistance de l'inflation est un problème majeur.

Au cours de l'année 1974, considérée dans son ensemble, l'augmentation des investissements pourrait cependant venir modérer le taux de croissance des prix. Les grandes sociétés ont en effet

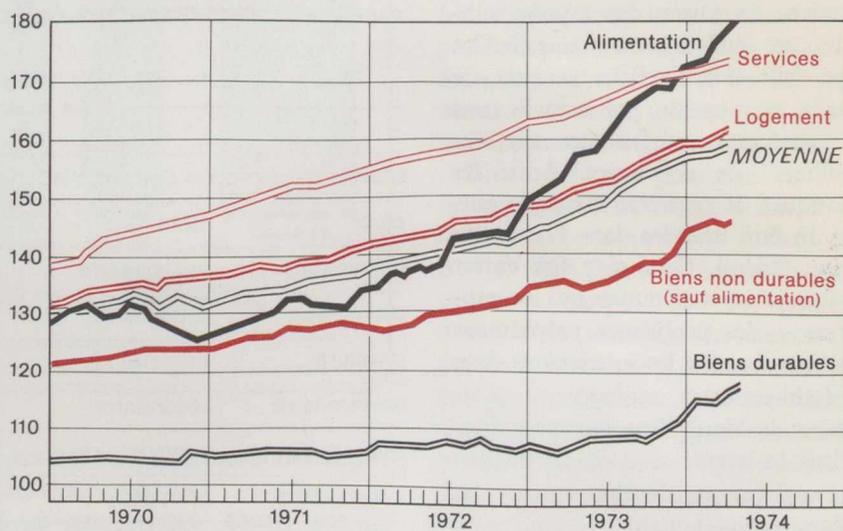
Il semble que la poussée des dépenses des consommateurs se relâchera un peu cette année.

Le taux de croissance de l'économie canadienne, qui a été de 7 p. 100 par an au premier trimestre 1974, a ralenti par la suite : on prévoit qu'il se situera



L'année dernière, l'économie canadienne a progressé très rapidement. Le produit national brut a augmenté de 14 p. 100 environ et la production de près de 7 p. 100. Cette croissance a reflété la vigueur des principaux secteurs de l'économie : équipement industriel, logement, marché des produits de grande consommation, emploi, exportations, etc. Cependant, l'année 1973 a connu un rythme d'augmentation des prix nettement plus élevé qu'auparavant et cette tendance se maintient depuis le début de 1974. A vrai dire, le taux d'inflation, voisin de ce qu'il est aux États-Unis, reste au Canada inférieur à celui de la plupart des pays industriels ; il n'y a guère que l'Allemagne qui connaisse un taux analogue. Même si « le pire est passé », comme l'estime le ministère de l'industrie et du commerce, la per-

Les prix de détail



Base 100 : 1961

Source : Statistique Canada, The Conference Board in Canada

l'intention d'augmenter leurs investissements de plus de 20 p. 100. Stimulés par la crise pétrolière, la recherche et le développement dans le domaine des ressources énergétiques devraient être le champ d'élection des investissements.

à la fin de l'année entre 4,5 p. 100 et 5 p. 100. Les spécialistes estiment que l'expansion économique reprendra un rythme plus satisfaisant lorsque, dans un délai de trois à six mois, l'inflation mondiale se sera modérée. ■

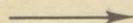
Le commerce extérieur du Canada



En 1973, à la faveur de la progression rapide de la demande et des prix, les exportations canadiennes de marchandises ont augmenté de 26 p. 100 et se sont chiffrées à 25,4 milliards de dollars. Malgré une forte hausse (23 p. 100), les exportations vers les États-Unis (17,2 milliards) ont augmenté moins vite que les exportations destinées aux autres pays dont la valeur (8,2 milliards) a cru du tiers par rapport à 1972. Ainsi la part des exportations destinée aux États-Unis est passée de 69,5 à 67,9 p. 100. Le Japon a supplanté la Grande-Bretagne au deuxième rang des clients du Canada ; ses achats au Canada ont augmenté de 800 millions de dollars, ou 86 p. 100, pour passer à 1,8 milliard, soit 7,1 p. 100 des exportations canadiennes contre 4,8 p. 100 en 1972. Les

exportations vers l'Europe des Six (1,5 milliard) et vers le Royaume-Uni (1,6 milliard) se sont accrues respectivement de 34 p. 100 et de 17 p. 100. Les expéditions destinées à tous les autres pays sont passées à 3,2 milliards, soit une augmentation de 20 p. 100.

Une bonne part de la croissance des exportations en valeur s'explique par le renchérissement des produits de base. Les prix mondiaux du pétrole brut ont monté de plus de 40 p. 100. Le prix canadien à l'exportation comprenait une taxe spéciale qui est passée de 40 cents le baril en octobre 1973 à 1,90 dollar en décembre. Parmi les autres produits qui ont subi de fortes augmentations, il faut citer les céréales, le bois d'œuvre, la pâte à papier et ses dérivés, certains métaux.



Les partenaires commerciaux

(en millions de dollars)

	Exportations		Importations	
	1971	1972	1971	1972
Royaume-Uni	1 361	1 312	837	946
Autres pays du Commonwealth	698	626	622	768
États-Unis	12 006	13 873	10 945	12 896
Japon	831	961	801	1 102
Communauté écon. europ.	1 104	1 116	935	1 146
Amérique latine	564	611	606	657
Autres pays	1 187	1 398	862	1 184
	17 751	19 897	15 608	18 699

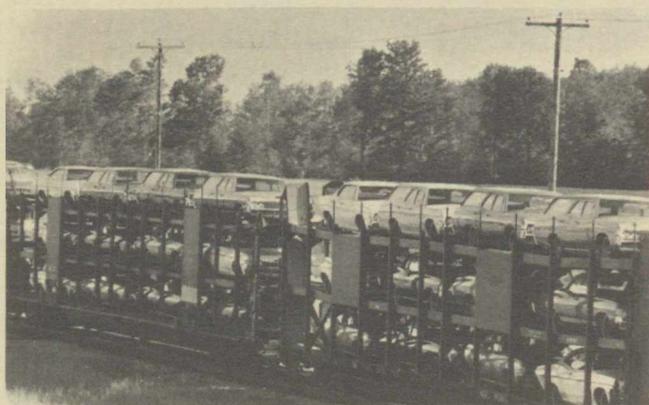
Les exportations vers les États-Unis ont été dominées par les expéditions de pétrole brut : leur valeur s'est accrue de plus de 47 p. 100 pour passer à près de 1,5 milliard. Les exportations de cuivre, de fer et d'acier ainsi que de

minerai de nickel ont augmenté en raison du raffermissement des prix. Cependant les ventes aux États-Unis d'aluminium et de nickel ont baissé respectivement de 12 p. 100 et de 6,7 p. 100 par rapport à 1972. La vente des produits forestiers a accusé une forte hausse due à l'augmentation des exportations de bois d'œuvre (+ 26,2 p. 100) et de pâte de bois (+ 30 p. 100). Les ventes de papier journal ont augmenté de 14,4 p. 100. Les exportations d'automobiles ont progressé de 14 p. 100 (12 p. 100 en 1972).

Vers les autres pays, la croissance des exportations a porté surtout sur les produits de base. Sauf en ce qui concerne le blé, elle a été due aux achats du Japon. Les exportations de blé ont progressé de 31,3 p. 100 en valeur, leur prix montant de 51 p. 100 et leur volume baissant de 13 p. 100. Les expéditions de métaux et minéraux ont été vigoureuses. Les ventes d'aluminium se sont accrues pour la première fois depuis 1970. Les exportations de produits forestiers ont connu également une hausse rapide.

Les importations, en progrès de 25,3 p. 100 (contre 20 p. 100 en 1972) ont crû presque au même rythme que les exportations. Les hausses de prix, largement réparties entre les diverses catégories d'importations, ont été à l'origine de près de 40 p. 100 de la valeur des achats de pétrole brut à la suite de la hausse des prix affichés par les pays exportateurs, ainsi qu'une hausse de plus du tiers, en valeur, des importations de denrées alimentaires due à l'augmentation rapide et continue des prix agricoles mondiaux. Les achats de

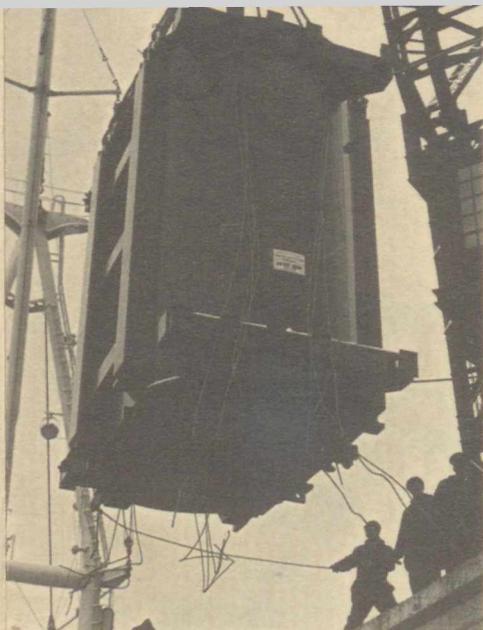
Canada|États-Unis :
un "marché commun"
automobile.



Les pays fournisseurs du Canada

(en millions de dollars)

	1971	1972	1973
États-Unis	10 945	12 917	16 497
Japon	802	1 071	1 018
Royaume-Uni	837	949	1 005
Allemagne féd.	429	513	607
Vénézuela	388	411	522
France	213	251	327
Italie	157	204	237
Australie	126	197	236
Suède	114	141	166
Pays-Bas	76	92	118
Suisse	86	102	118
Tous pays	15 611	18 668	23 317



Produit industriel embarqué au port de Montréal.

matériels agricoles ont progressé de plus de 22,8 p. 100. Dans cette catégorie, les achats aux États-Unis ont monté de 27,8 p. 100 alors que les importations provenant d'autres pays fléchissaient de plus de 10 p. 100, en grande partie à cause de la hausse des devises japonaise et allemande.

La répartition géographique des importations s'est modifiée en 1973. La part des États-Unis est passée de 68,9 p. 100 en 1972 à 70,6 p. 100, les importations en provenance de ce pays progressant de plus de 28 p. 100 pour s'élever à 16,4 milliards. Quant aux



importations provenant de l'Europe des Six, elles ont crû de plus de 20 p. 100 alors que celles du Royaume-Uni n'augmentaient que de 5,9 p. 100 et

Un produit de valeur : le papier journal.

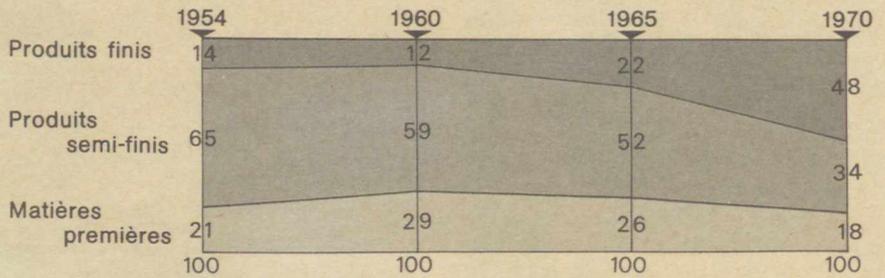
Les produits échangés en 1973

(en millions de dollars et en pourcentage)

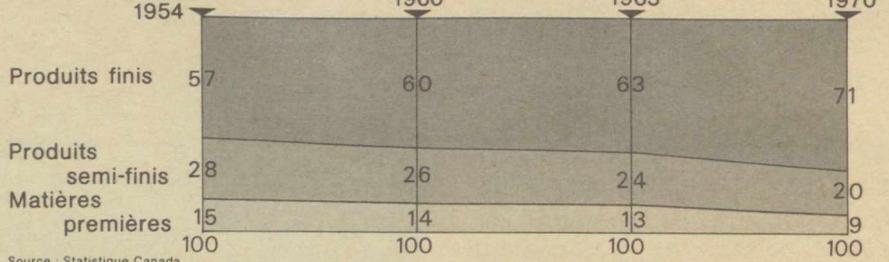
	Exportations		Importations	
		%		%
Produits alimentaires	3 186	13	1 981	9
Animaux, viandes, poissons, produits laitiers, œufs, graines, farine, fruits, légumes, sucre, fourrage, boissons, tabac.				
Matières premières	5 027	20	2 011	9
Substances animales et végétales, matériaux en bois, fibres textiles, minerais métalliques, pétrole brut, charbon, minerais non métalliques.				
Produits semi-finis	8 334	33	4 280	18
Cuir, bois d'œuvre, pâte de bois, papier, textiles, huiles, graisses, cires, produits chimiques, fer, acier, alliages, métaux non ferreux.				
Produits finis	8 610	34	14 798	64
Machines, automobiles, tous équipements.				
		100		100

Structure des échanges selon le degré d'élaboration des produits (en pourcentage)

Ventes aux Etats-Unis



Achats aux Etats-Unis



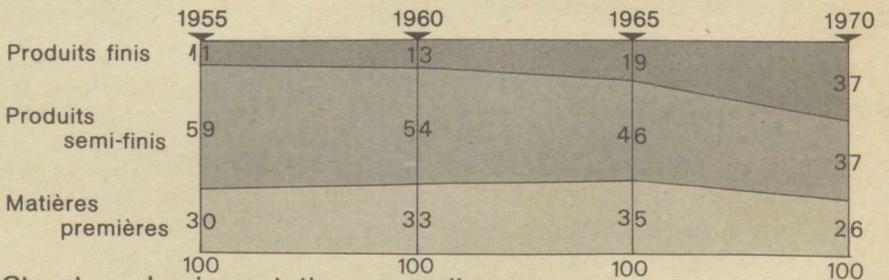
Source : Statistique Canada.

que les achats au Japon baissaient de près de 5 p. 100. Les importations en provenance de tous les autres pays ont enregistré une hausse de plus de 30 p. 100 (25,3 p.100 en 1972).

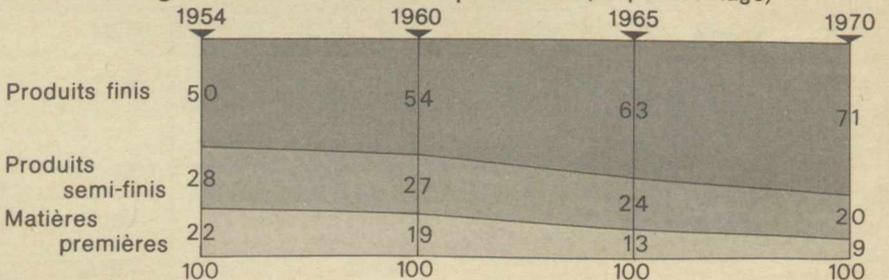
Les termes de l'échange ont évolué, en 1973, d'une façon très favorable au Canada sous l'effet d'une augmentation de 27 p. 100 des prix à l'exportation et d'une hausse de 16 p. 100 des prix à l'importation. Il s'agit ici d'un renverse-

ment de la tendance à la détérioration enregistrée en 1971 et 1972. L'augmentation des prix à l'exportation a été due surtout à une hausse de près de 73 p. 100 de l'indice des produits alimentaires, des aliments du bétail, des boissons, du tabac, tandis que les indices des matières premières et produits manufacturés augmentaient respectivement de 31,6 p. 100 et de 28,2 p. 100. Celui des produits finis n'a accusé

Structure des exportations canadiennes selon le degré d'élaboration des produits (en pourcentage)



Structure des importations canadiennes selon le degré d'élaboration des produits (en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

qu'une faible hausse (5,5 p. 100). Parmi les produits dont l'indice a marqué une augmentation particulièrement sensible, on relève le blé (110 p. 100), l'orge (230 p. 100), le pétrole brut (42 p. 100), la pâte de bois (44 p. 100), le bois d'œuvre (24 p. 100). En ce qui concerne les importations, les augmentations les plus fortes ont touché le caoutchouc (132 p. 100), les viandes (22 p. 100), le maïs (97 p. 100), la laine (96 p. 100), le coton (104 p. 100), le pétrole brut (66 p. 100), le cuivre (74 p. 100).

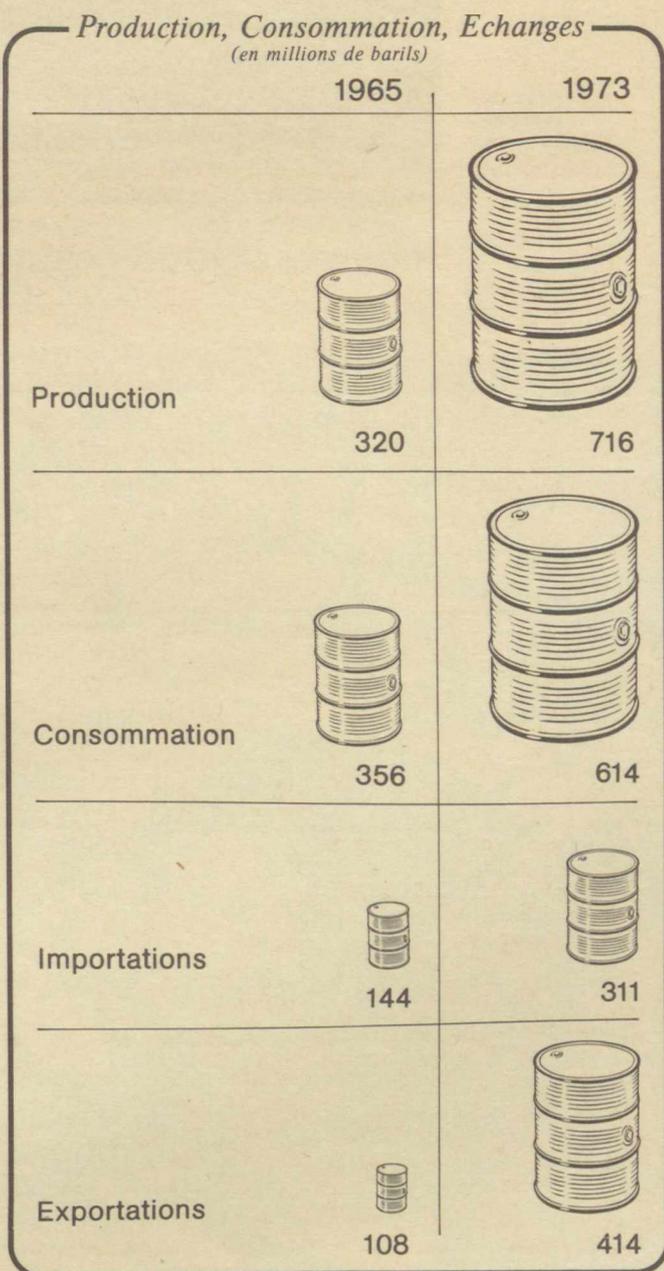
Le cas du pétrole

Dans le domaine du commerce pétrolier, la situation du Canada est très particulière : le pays produit beaucoup d'hydro-carbures (neuvième producteur mondial), il en consomme autant que peut le faire un pays très industrialisé et il en importe presque autant qu'il en exporte. La géographie et l'histoire récente expliquent cette situation.

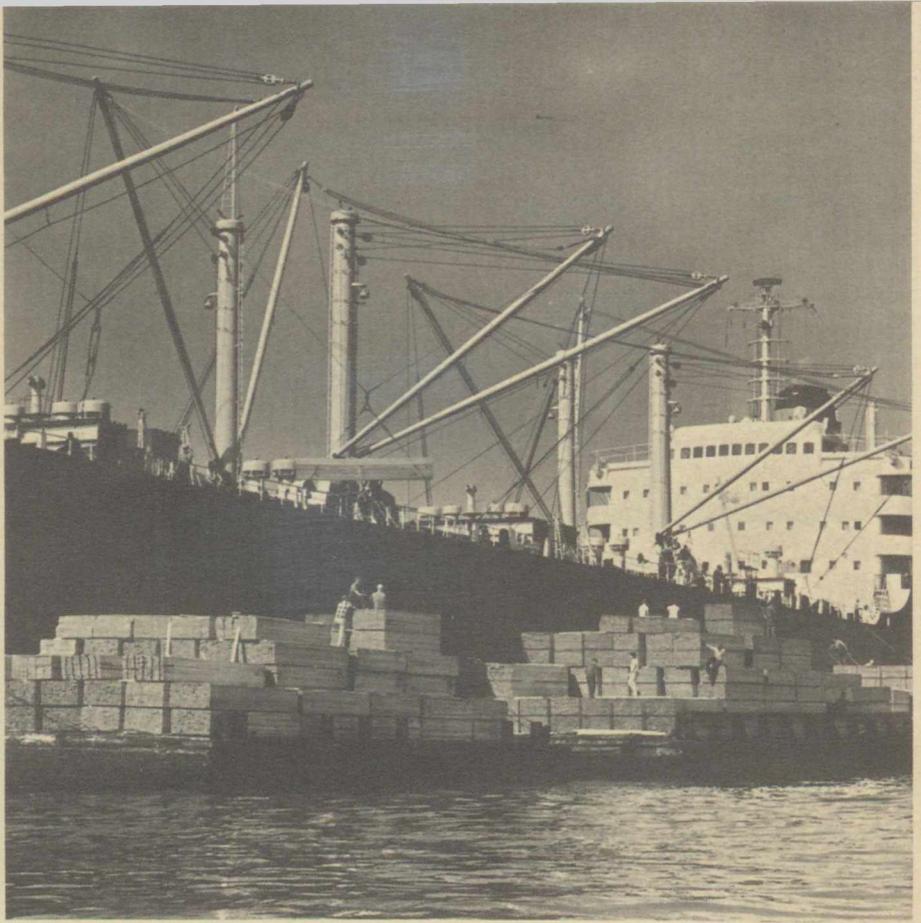
Les champs pétrolifères canadiens sont presque tous situés dans l'ouest du pays. Les quatre provinces occidentales (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique) assurent la quasi totalité de la production et l'Alberta, à elle seule, en assure près des trois quarts. A l'inverse, les cinq provinces de l'est, dont le Québec et la Nouvelle-Écosse, ne sont pas productrices. Cette répartition des ressources a conduit à diviser le pays en deux grands marchés. En 1961, il fut convenu que le pétrole brut de l'ouest alimenterait à la fois les cinq provinces situées à l'ouest de l'Ontario, affluent du Saint-Laurent qui forme frontière entre l'Ontario et le Québec, et le nord des États-Unis, tandis que les cinq provinces de l'est, proches de l'Atlantique, continueraient de s'approvisionner sur le marché mondial (1).

En raison des prix du pétrole canadien, proches des prix assez élevés du pétrole américain, les provinces de l'est ont longtemps bénéficié de la modicité des prix du marché mondial et du transport par navires pétroliers. La crise

d'octobre 1973 a entraîné l'adoption d'une nouvelle politique. Le principe de la construction d'un oléoduc entre l'ouest et l'est du pays a été approuvé. Le prix du baril de brut à la tête du puits est passé de 3 dollars au début de 1973 à 6,50 dollars le 1er avril dernier. Une taxe a été imposée sur le pétrole exporté (il ne l'est qu'aux États-Unis) pour porter le prix du brut canadien au niveau des cours mondiaux. Cette taxe est actuellement de 5,20 dollars le baril. Une partie du produit de cette taxe sert à subventionner les achats faits à l'étranger par les provinces de l'est. Le Canada étant exportateur net, sa balance des paiements bénéficie actuellement de l'augmentation des prix. ■



1. Le Venezuela procure au Canada près des deux tiers de ses importations. Les autres fournisseurs principaux sont l'Iran, le Nigéria, l'Arabie saoudite, l'Irak, la Colombie.



Vancouver :
expédition
de bois d'œuvre.

Une vocation exportatrice



En 1870, les exportations mondiales étaient évaluées à 5 milliards de dollars. Les exportations canadiennes représentaient 59 millions de dollars ; la part du Canada dans l'ensemble du commerce mondial était de l'ordre de 1,4 p. 100.

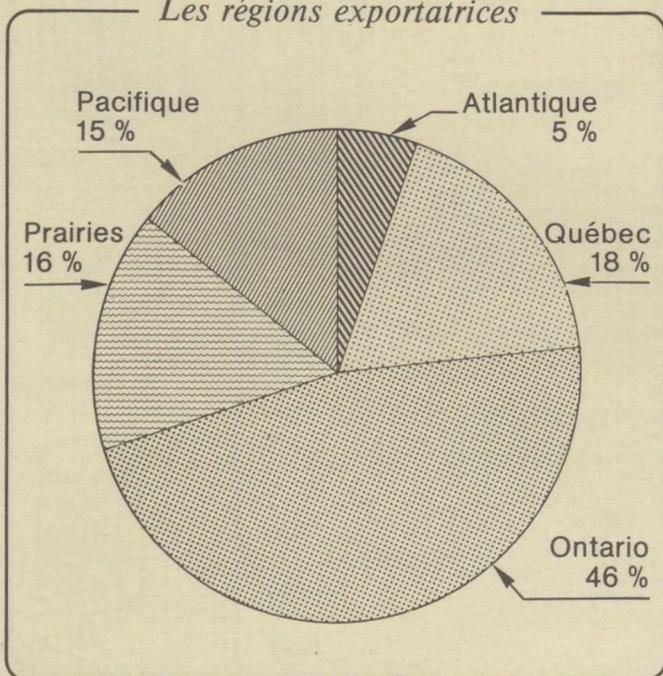
En 1950, les exportations mondiales atteignaient 66,8 milliards de dollars. Le Canada avait exporté pour 3 milliards de dollars de marchandises et sa part dans l'ensemble du commerce mondial passait à 5 p. 100.

De 1870 à 1950, les échanges extérieurs canadiens ont progressé, en valeur, à un rythme quatre fois plus rapide que celui des échanges mondiaux. En volume, ils ont progressé deux fois plus vite. De 1960 à 1970, ils se sont accrus en moyenne de 11,7 p. 100 par an (taux le plus fort après le Japon) contre 9,3 p. 100 pour l'ensemble de la communauté internationale.

Plus encore que sur l'évolution quantitative des exportations canadiennes, il faut insister sur leur évolution qualitative, qui est significative : en sept ans, de 1963 à 1970, la part des produits fabriqués passait de 15,4 p. 100 à 40 p. 100. C'est un bel exemple d'adaptation aux marchés extérieurs. Cette adaptation cependant est une nécessité vitale pour le Canada.

En effet, on estime actuellement qu'un appareil de production n'est économiquement efficace que s'il dispose d'un marché intérieur ou libre

Les régions exportatrices



d'accès d'au moins 100 millions de personnes. Or le Canada n'a qu'un peu plus de 20 millions d'habitants.

Le Canada est condamné à améliorer sans cesse sa productivité pour développer ses exportations. Mais il doit exporter pour accroître sa productivité. Ce poids que représentent les exportations dans l'ensemble de l'économie canadienne explique la vigueur avec laquelle le Canada se lance dans la conquête des marchés extérieurs quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Actuellement, les exportations cana-

diennes représentent, selon les années, de 22 p. 100 à 25 p. 100 du produit national brut. En 1970, les exportations étaient évaluées en France à 12 p. 100 de son P.n.b., au Japon à 11 p. 100, aux États-Unis à 4 p. 100. C'est dire que le produit national brut du Canada dépend des exportations six fois plus que celui des États-Unis.

Le Canada peut voir évoluer ses courants commerciaux et l'importance de ses principaux partenaires. Il ne peut pas relâcher l'attention qu'il porte aux grands marchés internationaux. ■

La réglementation des échanges



En principe, tous les produits peuvent être importés librement au Canada. Cependant, aux termes de l'Export and Import Permits Act, les matières et matériels relevant de l'énergie atomique, les armes et explosifs, le blé, l'avoine et l'orge ainsi que certains produits laitiers et volailles ne sont admis que sous licence.

Réciproquement, les exportations à partir du Canada sont libres, mais l'Export and Import Permits Act habilite le gouvernement canadien à décréter la mise de certains produits "sensibles" sur une liste d'exception. L'importation des boissons alcoolisées est le monopole des régies provinciales des alcools.

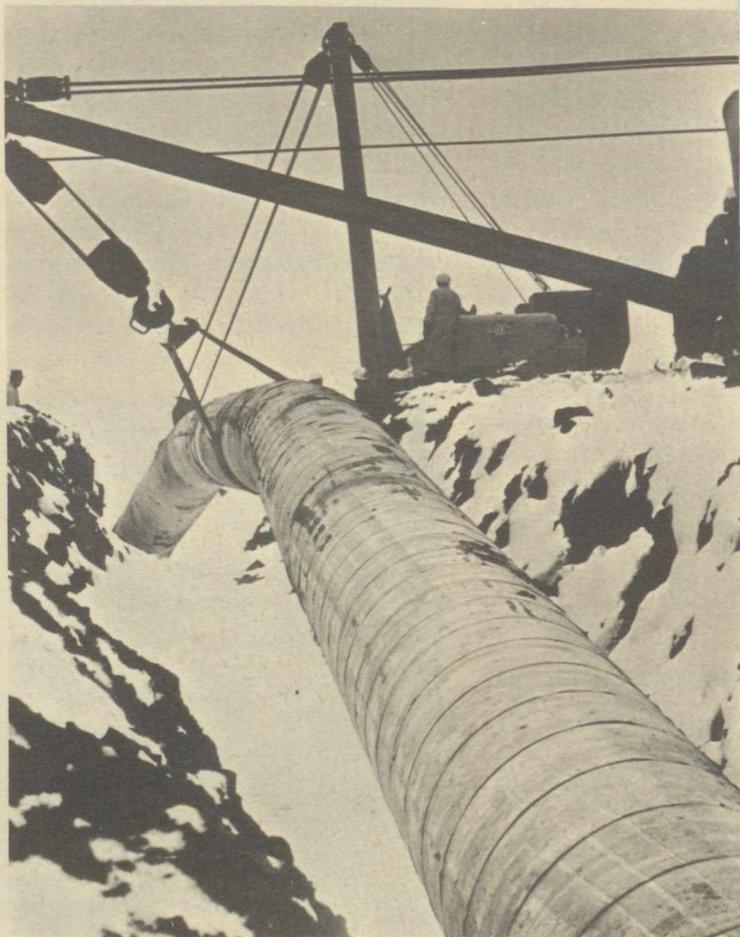
Le régime douanier

Le régime douanier canadien reflète les accords tarifaires successifs qui ont lié le Canada au reste du monde au cours de son histoire. Il prévoit trois taux différents de droits suivant la provenance des importations : un tarif préférentiel (britannique) pour les pays membres du Commonwealth ; un tarif dit de la nation la plus favorisée pour les pays adhérents du Gatt (general agreement on tariffs and trade), généralement plus élevé que le tarif préférentiel britannique et moins élevé que le tarif général ; un tarif général qui frappe les marchandises importées des quelques pays avec lesquels le Canada n'a pas d'accord commercial.

Depuis le 1er juillet dernier, le Canada a mis en place un tarif général préfé-

rentiel applicable à des marchandises déterminées (produits finis et semi-finis, à l'exception des textiles et articles chaussants) importés de 150 pays en voie de développement. Ce régime de préférence est extrêmement avantageux puisqu'il comporte une réduction d'un tiers sur le tarif préférentiel britannique ou sur celui de la nation la plus favorisée.

Exportation
de gaz naturel :
le gazoduc
Alberta - Californie.



Il faut aussi mentionner certaines dispositions particulières, comme la "loi anti-dumping" (1969) qui frappe d'un droit spécial le produit importé lorsqu'il y a dumping de marchandises, ou le "programme des machines" (1968) qui prévoit au contraire une remise de droits sur les importations de machines ou biens d'équipements qu'il est difficile de se procurer au Canada.

Accords particuliers

L'accord général du Gatt, signé le 30 novembre 1947 par le Canada et entré en vigueur le 1er janvier 1948, n'exclut pas la signature, par les pays membres, d'accords particuliers si les avantages tarifaires qui en résultent sont étendus aux autres nations. C'est le cas de l'accord canado-américain sur l'automobile (1965), qui stipule l'échange en franchise d'automobiles et de pièces détachées entre le Canada et les États-Unis. Le Canada a étendu le bénéfice de cet accord aux importations d'automobiles et de pièces détachées en provenance de tous les pays bénéficiant du régime de préférence britannique ou de la clause de la nation la plus favorisée. Cependant, les États-Unis, qui ont dû solliciter du Gatt une exemption qui leur a été accordée, réservent cette franchise au seul Canada.

L'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun a également donné lieu à la négociation d'accords particuliers. Bien que la part des exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne ait considérablement diminué depuis trente ans, passant de 25 p. 100 de l'ensemble des exportations en 1945 à

7 p. 100 aujourd'hui, l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne n'en avait pas moins pour conséquence de supprimer le traitement préférentiel dont bénéficiaient les produits canadiens sur le marché britannique. Sensibles aux raisons invoquées par le Canada, les Six ont accepté des arrangements entre le Canada et le Royaume-Uni, qui prévoient une dérogation au tarif extérieur commun pour un certain nombre de produits canadiens entrant sur le marché britannique ou même des contingents libres de droits.

L'aide au tiers monde

Le Canada s'intéresse tout particulièrement, au sein de l'Organisation des Nations unies, aux travaux concernant l'aide aux pays en voie de développement et cherche en particulier à définir une politique commerciale et une politique d'aide financière concertées des pays industrialisés au tiers-monde. Rappelons que le Canada a créé, à l'instar d'autres nations, son propre organisme d'aide aux pays en voie de développement, l'Agence canadienne de développement international.

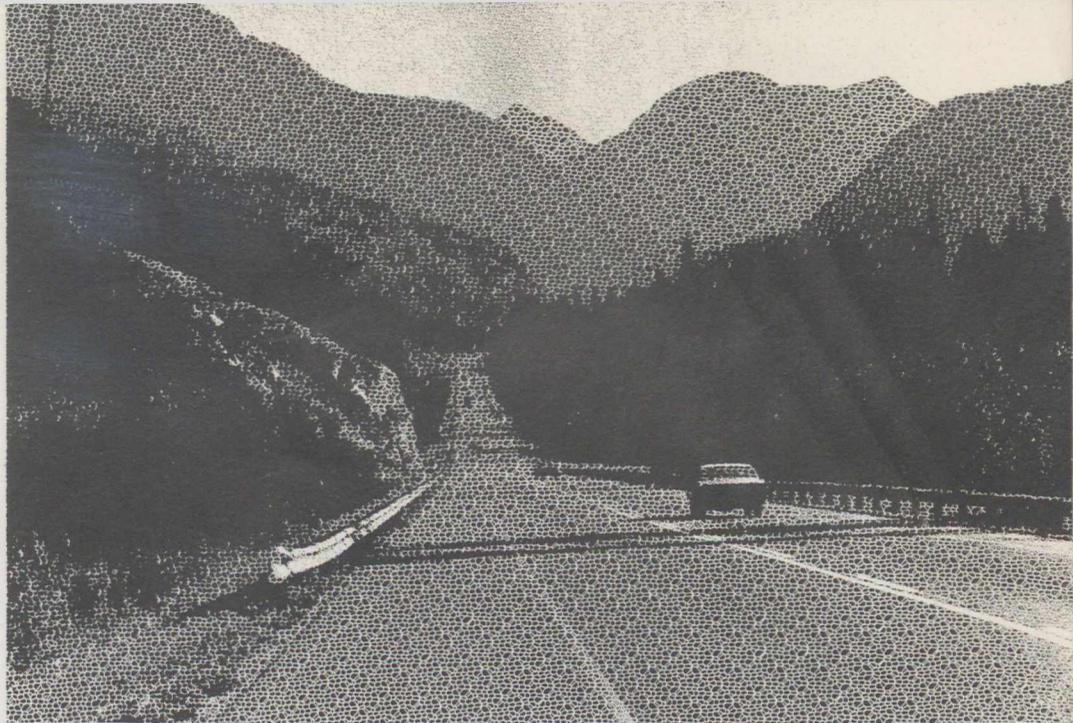
L'institution du système tarifaire préférentiel applicable depuis le 1er juillet dernier aux importations provenant des pays en voie de développement auquel nous avons fait allusion manifeste le même souci de soutenir, de façon concrète, les pays du tiers-monde. ■

Canada d'aujourd'hui
Supplément au numéro 29, octobre 1974.

Photos: Information Canada.
Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

*Le port à conteneurs
de Halifax,
sur l'Atlantique Nord.*





Une autre manière de traverser les Rocheuses

La route de la Tête-Jaune



Situé à 1100 mètres d'altitude seulement, le col de la Tête-Jaune est de beaucoup le plus accessible des Rocheuses. Il appartient, pour cette raison, à la légende canadienne de l'Ouest. C'est par là, en effet, que nombre de pionniers venus de l'Est chercher fortune dans les sables aurifères du Fraser, franchirent la redoutable barrière montagneuse. Y passèrent en particulier tous ceux qui, aux alentours de 1885, se rendaient à Barkerville, bourgade aujourd'hui fantomatique, qui compta jusqu'à dix mille habitants et porte curieusement le nom d'un pauvre marin malchanceux, Billy Barker, qui eut cependant, une fois dans sa vie, une chance inouïe, celle de sortir d'un seul coup de la terre quelque six cent mille dollars d'or. Aujourd'hui, la Tête-Jaune c'est la route qui passe par le col : œuvre faite de main d'homme, qui s'étire sur la moitié d'un continent et permet aux voyageurs épris de beautés naturelles de se rendre du Manitoba au Pacifique en traversant des sites insolites et grandioses dont quelques-uns comptent parmi les plus beaux d'Amérique du Nord.

Bien que la route découvre aux yeux du voyageur étonné un visage tout à fait inhabituel des Prairies, vallonné, boisé et lacustre, c'est depuis Jasper qu'elle offre ses plus beaux paysages.

A partir d'un tronçon commun, elle se divise en deux branches au confluent du Fraser et de la Mac Lennan pour courir, au nord, en direction de Prince-George et de Prince-Rupert, sur le Pacifique ; au sud en direction de Kamloops, petite ville prospère et verdoyante à la croisée des vallées de la Thompson du Nord et de la Thompson du Sud.

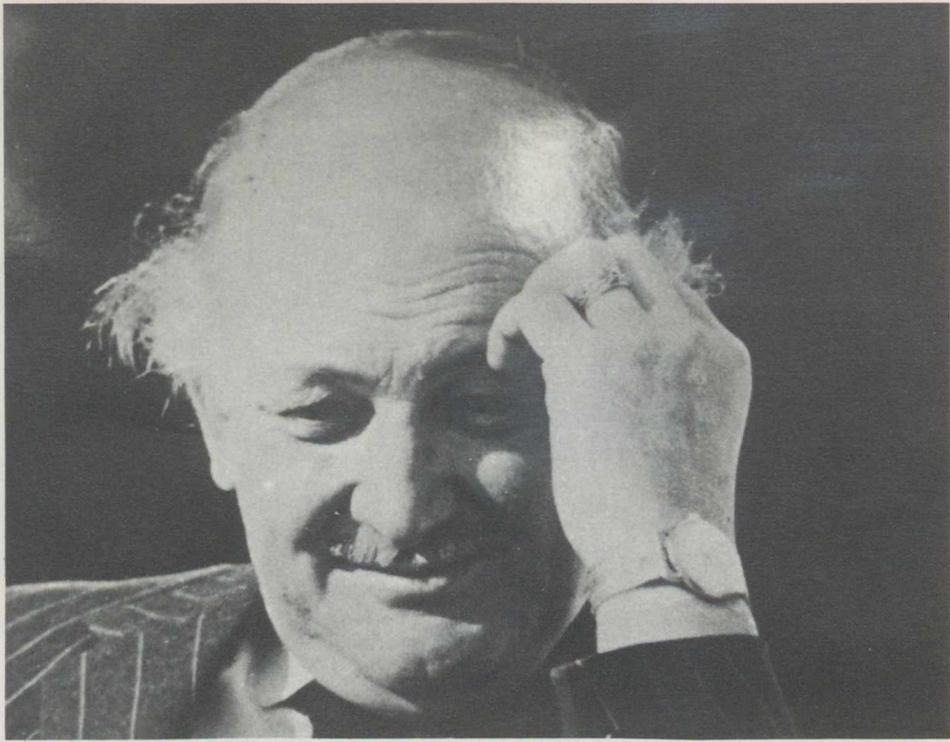
Partons donc de Jasper et prenons à travers le parc national du même nom, royaume des daims, des chevreuils et des ours. Nous ne tarderons pas à arriver au col de la Tête-Jaune (Yellow head Pass), puis nous traverserons le parc provincial du mont Robson (1), sillonné de torrents et dont les bois abritent des orignaux moroses que l'on peut apercevoir de la route, ici ou là. Si nous choisissons la direction du sud, tout de suite après avoir laissé le tronçon nord de la route et franchi le Fraser, nous arriverons à la "cache" de la Tête-Jaune, lieu dit ainsi baptisé en souvenir d'un trappeur canadien français surnommé "Tête-Jaune" par les Indiens avec qui il faisait la traite des fourrures, en raison d'une admirable tignasse blonde. La route, qui devient plus étroite et plus sinueuse, s'engage alors dans de magnifiques paysages de montagnes : les monts Caribous, qui dressent leur haute masse de 3500 mè-

tres, les chutes de la Pyramide et surtout la très belle vallée de la Thompson du Nord, creusée de canyons grandioses au fond desquels mugissent les eaux de la rivière. Puis la vallée s'élargit entre les montagnes devenues moins hautes ; les vergers et les fermes apparaissent, c'est Kamloops.

Si nous choisissons de prendre la route du Nord, qui descend la vallée du haut Fraser en direction de Prince-George, nous ne serons pas davantage déçus : la région est singulièrement sauvage. Après Prince-George, le paysage s'adoucit. Nous traversons une contrée vallonnée où alternent les forêts et les prés. La route nous mène ensuite à la petite ville de Burnslake, très joliment située aux confins de deux belles régions : celle du lac Babine, au nord, celle du parc provincial Tweedsmuir, au sud.

Après avoir parcouru la charmante vallée de la Bulkley, la route nous ouvre, dans un paysage de montagnes où les rivières abondent, le pays des Indiens Gitksans au riche folklore. Jusqu'à Prince-Rupert, sur la côte du Pacifique, pas un instant le pittoresque de la route de la Tête-Jaune ne se dément. ■

1. Le mont Robson (3954 mètres) est le point culminant des Rocheuses. Le mont Logan (6616 mètres), point culminant du Canada, appartient à la chaîne des monts Saint-Élie, distincte de celle des Rocheuses.



Jacques Labrecque

«Mes actes sur scène sont vrais»

culture



Jacques Labrecque est bien l'homme de la tradition orale : chanteur interprète ayant acquis le métier dans les conservatoires, il s'est orienté très tôt vers la chanson folklorique. Il a mis son enthousiasme à la faire vivre ou revivre. Le folklore, a-t-on dit, est « l'ensemble des modes de vie et d'expression des communautés rurales d'autrefois ». Au Canada français, il est venu de France il y a plus de deux siècles et il s'y est perpétué tout en se transformant. Encore faut-il, à une époque d'urbanisation accélérée,

aller le chercher là où souvent il se cache.

Montréalais, Jacques Labrecque a recueilli lui-même dans les campagnes du Québec bien des chansons qui ont fait sa renommée. Il y a un peu plus de dix ans, il a parcouru la province en « carriole » (traîneau attelé). En plein hiver, un voyage de dix-huit jours. C'est à la source qu'il a retrouvé, entre autres, *Dans les prisons de Nantes* et *Mon père j'voudrais m'marier*. Il chante aussi des chansons recueillies par des folkloristes canadiens, comme Marius Barbeau, de même que des chansons composées par des contemporains. Avec *la Parenté*, de Jean-Paul Filion, il a conquis d'emblée la célébrité et Gilles Vigneault a écrit pour lui une douzaine de chansons.

Doué d'une voix remarquable, Jacques Labrecque sait faire vivre le folklore. La chanson traditionnelle, dit-il, c'est la culture du peuple : elle correspond à un aspect poétique d'une

grande pureté qu'on ne trouve plus dans les modes d'expression des « lettrés ». Il faut donc que l'interprétation soit « toute simple », « pas habillée de faux vêtements bourgeois ». Quand il est authentique, le répertoire est, dit-il encore, « toujours nouveau ». Telle chanson publiée en France au début du dix-huitième siècle a traversé l'océan avec les premiers colons, pris d'autres formes, reçu d'autres mélodies. N'a-t-on pas retrouvé trois cent cinquante versions de *l'Histoire des trois beaux canards*? C'est qu'il n'y a « rien de livresque » dans tout cela : la chanson française est devenue, au cours des âges, chanson d'avirons et de coureurs de bois. Elle a beaucoup servi à rendre moins pénibles les longs trajets en terre canadienne. Il y a, au bout du compte, de grandes différences, mais la chanson canadienne traditionnelle a plus qu'un « air de famille » avec celle d'aujourd'hui – Gilles Vigneault, Jean-Paul Filion – que chante aussi Jacques Labrecque. ■

aménagement du territoire

Convoi poussé
dans le delta
du Mackenzie.



La clé du Nord : les transports

Au delà du 60^e parallèle, tout doit venir du sud.



Le soixantième parallèle a un caractère symbolique : il correspond à une ligne climatique telle que l'isotherme de juillet ne dépasse pas dix degrés et il coïncide avec la limite septentrionale de la végétation arborescente (1). Certes, on s'achemine insensiblement de la forêt à l'arbre, de l'arbre à la toundra et à la taïga, de la taïga au roc nu, vers l'absence d'été, le froid, le sol gelé en permanence, les glaces, le désert. Le Nord des géographes commence, pour ainsi dire, bien plus au sud. Le soixantième parallèle joue cependant, pour les Canadiens, le rôle d'un front pionnier. Il marque vraiment le début du Nord. Les immenses territoires situés au-delà sont désolés et presque inhabités. Leurs richesses potentielles sont énormes, mais leur éloignement et les conditions climatiques rigoureuses qui y règnent rendent leur exploitation très difficile et, partant, très onéreuse. Leur développement repose en premier lieu sur les moyens de transport qui en permettent l'accès.

Le fleuve et la mer

Les péniches poussées constituent le principal moyen de transport, pour les marchandises lourdes, entre le Grand

lac des Esclaves et l'Arctique : le bassin du Mackenzie et la côte ouest de l'Arctique sont desservis par la Société des transports du nord, compagnie nationale dont l'activité s'étend sur près de 6500 kilomètres de voies d'eau et qui assure des services de cabotage sur la côte ouest de l'Arctique à partir du petit port de Tuktoyaktuk. En 1972, la Société a transporté près de 400 000 tonnes de marchandises. Sa flotte comprend actuellement trente-trois remorqueurs équipés de radios, de radars et de sonars, cent soixante-cinq barges en acier et trois caboteurs, ce qui lui permet de faire face à l'accroissement de trafic que lui impose l'intensification des activités de mise en valeur des ressources de l'Arctique canadien.

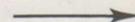
La saison de navigation commence au début de mai et se termine fin septembre, avec des variantes selon l'état des glaces et les particularités locales. Les opérations de marine reçoivent l'aide d'un service de reconnaissance des glaces fourni par le ministère de l'environnement pendant toute la saison.

La Société des transports du nord joue un grand rôle dans l'approvisionnement des équipes d'exploration pétrolière qui effectuent recherches et

travaux sur la côte occidentale de l'Arctique et dans le delta du Mackenzie. Ce sont ses navires qui approvisionnent aussi, sur la côte nord de l'Alaska (États-Unis), la région de Prudhoe-Bay où un énorme gisement de pétrole a été découvert il y a quelques années.

L'Arctique orientale

Dans l'Arctique oriental et l'archipel arctique, le transport du fret est assuré par le ministère canadien des transports. Par l'intermédiaire de la Garde côtière, celui-ci organise chaque année des navettes maritimes. En 1973, quatorze navires de la Garde côtière et dix-huit navires affrétés ont ravitaillé quelque soixante-quinze établissements de l'Arctique oriental et de la baie d'Hudson, notamment les villages esquimaux, les postes de traite, les avant-postes de défense nationale et les stations météorologiques. Sur les 110 000 tonnes constituant ce ravitaillement, la part du combustible a été d'environ 70 p. 100. En raison de la brièveté de la saison, les livraisons s'effectuent en différents



1. Il constitue en outre, sauf au Québec, la frontière des provinces canadiennes. Les territoires situés au-delà sont administrés par le gouvernement fédéral.



Livraison de carburant.

La clé du Nord: les transports

convois, dont chacun est formé d'un ou deux brise-glace et de plusieurs navires de charge. Un convoi ravitaille les ports de Resolute et du haut Arctique, un second dessert l'île Baffin, un troisième le bassin Foxe, à l'ouest de l'île Baffin. D'autres navires se rendent dans le détroit et la baie d'Hudson. Là, les brise-glace peuvent aussi aider les navires marchands partis de Churchill (Manitoba) à se frayer un passage dans le détroit. Au cours des dernières années, des navires commerciaux en nombre croissant, la plupart dotés de coque renforcée contre les glaces, ont livré des marchandises aux compagnies engagées dans la mise en valeur des ressources naturelles du nord.

Aides et installations

Les aides maritimes à la navigation disposées le long de la route de la baie d'Hudson et en d'autres points de l'Arctique, notamment à l'ouest, — depuis le petit port esquimau de Tuktoyaktuk, à l'embouchure du Mackenzie, jusque, vers l'est, à Cambridge-Bay, sur l'île Victoria, et à Spence-Bay et Shepherd-Bay, sur la presqu'île de

Boothia — sont assurées par le ministère des transports. Un brise-glace ayant Victoria (Colombie-Britannique) pour port d'attache se rend chaque été dans l'ouest de l'Arctique pour assister les navires ravitailleurs qui voyagent le long de la côte à partir de Tuktoyaktuk.

Cependant, à part les installations très complètes de Churchill (Manitoba), qui d'ailleurs sont situées au sud du soixantième parallèle, dans le "Moyen-Nord", il n'existe nulle part dans le nord canadien d'installations portuaires au sens classique du terme. Les navires doivent jeter l'ancre au large des ports d'escale et décharger leur cargaison dans des péniches.

Le transport aérien

Le transport par voie aérienne répond depuis plusieurs années à une demande qui s'accroît à mesure que l'exploration du nord en vue de l'exploitation de ses ressources s'organise et s'intensifie. Il a connu, lui aussi, un essor remarquable. Quatre compagnies canadiennes assurent actuellement des vols réguliers de passagers et de fret dans l'Arctique : Pacific Western Airlines, Transair, Nordair qui, à partir de Montréal, dessert Cape-Dyer, Frobisher-Bay, Fort-Chimo et Resolute-Bay dans les îles de l'Arctique, et CP Air qui opère à destination du Yukon. Les Northern Consolidated Airlines relie également par des services réguliers Whitehorse,

au Yukon, et Fairbanks, en Alaska. De plus, beaucoup de petites compagnies ont un permis d'exploitation pour effectuer des vols à la demande.

Pistes et aéroports

Le gouvernement canadien s'est efforcé d'aménager, dans les points du nord les plus centraux, des aéroports capables de recevoir des avions gros porteurs. Il a aussi contribué à la construction de pistes d'atterrissage de moindres dimensions pour les petits avions.

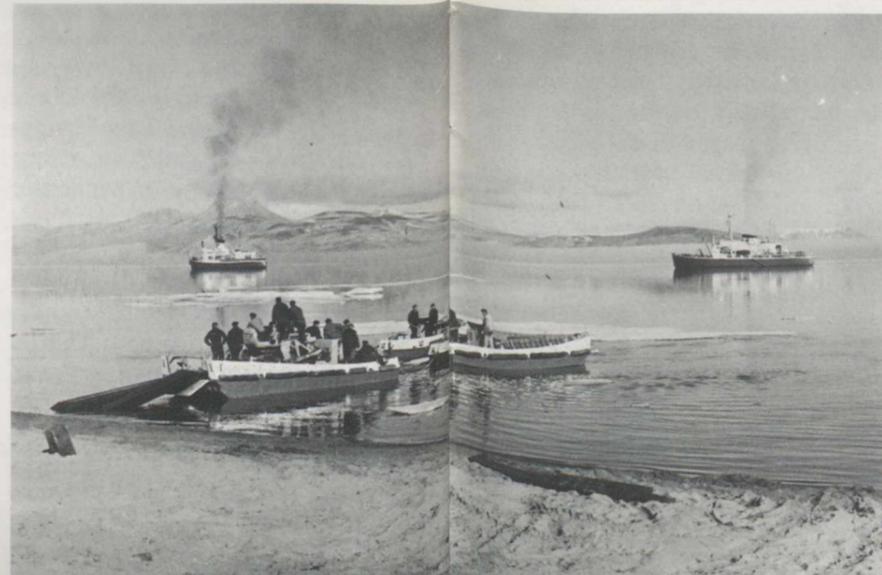
À Yellowknife et à Fort-Smith, les gros porteurs atterrissent sur des pistes en dur. Celle de Baker-Lake peut recevoir des bimoteurs de dimensions moyennes. Celle de Coral-Harbour, sur l'île Southampton, demeure un point de convergence des routes aériennes passant par la baie d'Hudson en direction du Grand-Nord. Frobisher-Bay s'enorgueillit d'un aéroport doté d'une piste de près de trois kilomètres. En outre, un système international de communications air-sol a été installé à Resolute et à Frobisher afin de desservir les vols internationaux.

L'aéroport le plus actif du nord canadien est Whitehorse, au Yukon. Cependant, au cours des dernières années, le trafic s'est beaucoup accru — en raison des recherches faites dans le delta du Mackenzie et dans les îles du haut Arctique pour trouver des hydrocarbures — à Yellowknife, Inuvik, Norman-Wells, Cambridge-Bay, Resolute-Bay, Fort-Simpson, Hay-River, Fort-Smith et Frobisher-Bay. L'aéroport d'Inuvik est maintenant l'un des principaux points d'escale pour les vols qui desservent les rives du Mackenzie. Il est aussi un important centre de distribution pour tout l'ouest de l'Arctique. Le carburant, qui est disponible dans

Le Mackenzie

Long de 4 240 kilomètres, le Mackenzie est le plus grand fleuve canadien (le Saint-Laurent mesure 3 057 kilomètres). Il constitue une voie de navigation importante depuis le Grand lac des Esclaves, au nord de l'Alberta, jusqu'à la mer de Beaufort. Avec Yellowknife, capitale des Territoires du nord-ouest, Hay-River, Pine-Point et Fort-Resolution, villes minières, la région du Grand lac des Esclaves compte plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Elle est reliée à Edmonton, capitale de l'Alberta, par route et par voie ferrée. C'est à Hay-River que sont transbordées les marchandises qui, acheminées du sud par rail, sont destinées à descendre le Mackenzie jusqu'aux premiers postes de l'Arctique, au delà du cercle polaire.

En l'absence de port en eau profonde, tous les matériels sont transbordés.



architecture

Vancouver: un projet audacieux

Le gouvernement canadien a décidé de construire dans le centre de Vancouver (Colombie-Britannique) un édifice qui lui permettra de regrouper dans un même lieu de travail tout son personnel en poste dans la "métropole de l'ouest" et de centraliser ses services en un point de l'agglomération qui soit commode pour les usagers. L'auteur du projet est l'architecte canadien Arthur Erickson, à qui l'on doit en particulier l'université Simon-Fraser (1).

L'immeuble, qui sera achevé dans trois ans, comprendra 93 000 mètres carrés de bureaux où travailleront six mille personnes, un parc de stationnement pour 600 voitures, des magasins, une petite salle de cinéma où seront présentés des films sur le Canada, et — innovation incontestable pour un immeuble officiel — une patinoire. Deux passerelles pour piétons relieront le bâtiment à l'immeuble de Radio-Canada, auquel il sera contigu, et au théâtre Queen-Elizabeth auquel il fera face.

Le projet manifeste autant d'imagination que de souci du "fonctionnel". Sur maquette, l'édifice est d'une grande beauté architecturale et frappe, en dépit de sa masse et de ses dimensions, par sa

seuil. C'est la raison pour laquelle on utilise encore beaucoup d'avions équipés de flotteurs, l'été, ou de skis, l'hiver.

Au nord du soixantième parallèle, les transports par voie d'eau et les transports aériens ne sont pas les seuls, mais ils ont un caractère primordial. Il semble que, dans l'avenir, l'aéroglesseur puisse jouer un certain rôle. Mis à l'étude comme éventuel moyen de transport dans le cadre du développement de l'Arctique, il a subi déjà de nombreux essais qui paraissent encourageants. ■



légèreté, sa gaieté, son ouverture sur la vie et sur la lumière. Un lieu de travail, certes, mais aussi de communication, de shopping, de détente. Les fonctionnaires sont gens sérieux, mais non moroses. Les temps d'une Administration poussiéreuse sont révolus. Le ministre des travaux publics n'a-t-il pas récemment déclaré que les immeubles du gouvernement canadien ne doivent pas être austères et sombres, mais s'accorder au contraire à l'environnement et être partie intégrante de la vie quotidienne dans la région qu'ils desservent ? ■

1. Voir Canada d'aujourd'hui, avril 1974.



enseignement



Le pavillon qui abrite les facultés de droit, des lettres, de philosophie, des sciences sociales.

Québec : l'université Laval



L'université Laval, sise à Québec, est à la fois la plus ancienne et la plus jeune université francophone d'Amérique du Nord. Fondée en 1852, elle a grandi et prospéré en vertu des pouvoirs que lui accordait une première charte octroyée au grand séminaire de Québec (1). Cent dix-huit ans exactement après l'octroi de cette charte, le gouvernement du Québec accordait à l'université une nouvelle charte consacrant son évolution. Respectueuse d'un passé fait de traditions et d'histoire, l'université Laval n'en est pas moins aujourd'hui, par le haut niveau de l'enseignement qu'elle dispense et par le développement de la recherche dans la plupart des disciplines qui y sont professées, l'une des grandes universités modernes d'Amérique du Nord.

À l'origine, l'université ne comprenait que quatre facultés : théologie, droit, médecine, arts. Depuis, huit autres

1. L'université porte le nom de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

facultés s'y sont ajoutées : foresterie et géodésie, sciences, lettres, philosophie et sciences sociales, sciences de l'éducation, sciences de l'agriculture et de l'alimentation, sciences de l'administration, ainsi que plusieurs écoles supérieures spécialisées, entre autres l'École de musique, relevant de la faculté des arts ; l'École de médecine dentaire qui dépend de la faculté de médecine, de même que l'École de pharmacie ; l'École des sciences infirmières, affiliée à la faculté des sciences ; l'École d'architecture fondée en 1964.

Un tel développement ne permettait pas de demeurer dans les locaux du vieux quartier Latin de Québec. Aussi un vaste campus universitaire s'est-il graduellement érigé depuis 1950 à l'ouest de la ville. L'université compte aujourd'hui plus de vingt-cinq mille étudiants et deux mille quatre cents enseignants et chercheurs.

La Cité universitaire, en vérité, est une ville. Elle n'abrite pas seulement les diverses facultés et pavillons d'en-

seignement, l'administration, le Centre hospitalier, la bibliothèque, mais des résidences pour les étudiants (des chambres et de petits appartements) et tous les services dont étudiants ou professeurs peuvent avoir besoin, depuis les salles de dactylographie ou les remises pour les skis jusqu'aux cafétérias.

Enseignement et recherche

Depuis que le conseil de l'université a approuvé, en janvier 1971, un rapport de la "Commission de la réforme" recommandant la transformation complète du premier cycle, le régime des études est fondé sur le système américain du "crédit", qui donne aux étudiants une plus grande liberté dans la composition de leur programme et dans le choix de leurs cours. En même temps, il favorise le décroisement des disciplines.

Un travail semblable a été accompli pour les études de deuxième et de troisième cycles. Le premier cycle, première étape de l'enseignement su-



Le "Peps", pavillon de l'éducation physique et des sports.

périeur, qui exige normalement trois années d'études, conduit au baccalauréat (2). L'étudiant inscrit au deuxième cycle complète et affine les connaissances acquises dans le premier par un programme d'enseignement approprié, mais à l'enseignement s'ajoute une sérieuse initiation à la recherche. Le second cycle mène à la maîtrise. Le troisième, enfin, de recherche dans un secteur particulier de la discipline choisie, conduit au doctorat.

L'université Laval, qui attache beaucoup d'importance aux travaux de recherche, possède à quelque quarante kilomètres au sud de Québec un observatoire et, sur le campus même, un accélérateur de particules. De plus, une forêt expérimentale, la forêt de Montmorency, au nord de Québec, est à la disposition permanente des professeurs, étudiants et chercheurs de la faculté de foresterie et de géodésie ; la ferme expérimentale de Saint-Augustin, à quinze kilomètres du campus, est également consacrée à la recherche appliquée. L'université entretient des liens étroits avec l'extérieur : elle a en particulier formé plusieurs équipes de

2. Le baccalauréat, premier grade universitaire, sanctionne un premier degré d'études supérieures.

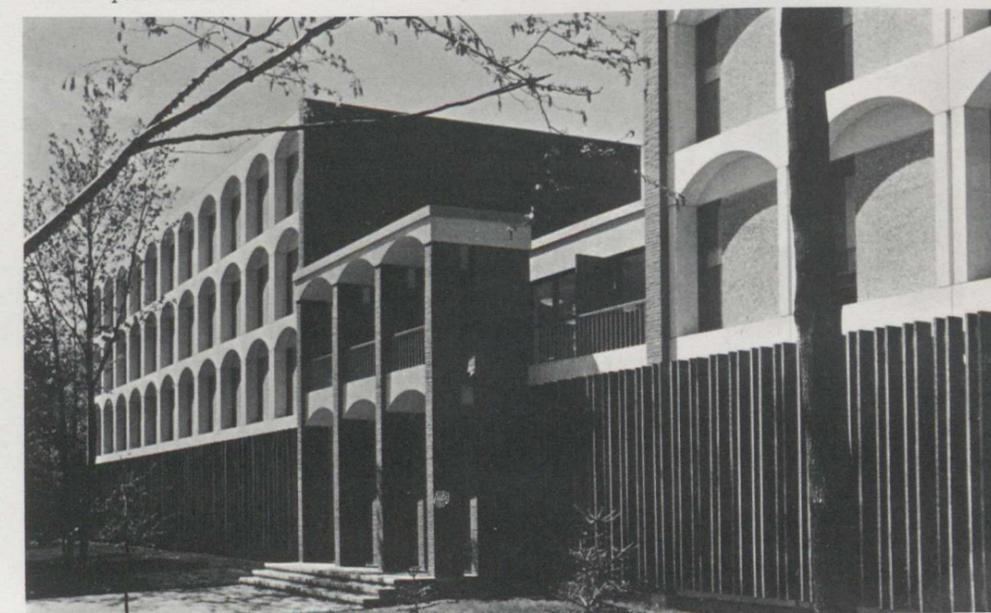
recherche qui travaillent en collaboration avec d'autres universités, organismes gouvernementaux ou industriels (Centres de recherches sur l'eau, sur les atomes et les molécules, Centre d'études nordiques, Centre international de recherche sur le bilinguisme, etc.).

Les loisirs

Les loisirs sont le complément du travail et non son contraire. L'université Laval fournit aussi le loisir : ateliers de peinture, de photo, de poterie, guitare classique, danses modernes, ateliers de création libre. La cordialité

régne et on se détend selon ses goûts. Tous les jeudis il y a « bar-spectacle » et deux fois par mois l'université accueille au théâtre de la cité universitaire des troupes de grande renommée. Il y a « Ciné-Campus », qui présente des films jugés « importants », et « Ciné-Midi », plus documentaire, qui démontrent l'un et l'autre que le cinéma n'est pas seulement un objet de consommation. Comme le dit le journal de l'université, « on a tout ça à Laval ». S'ajoutant à l'ensemble des cours, "tout ça" contribue à faire de Laval une grande université d'Amérique du Nord. ■

Résidence pour étudiantes.





Une mine dans le Grand-Nord

Un gisement de zinc et de plomb sera mis en exploitation au cours des années qui viennent dans la région d'Arctic-Bay, dans le nord-est de l'île de Baffin. Ce sera, à huit cents kilomètres au delà du cercle polaire, la mine canadienne la plus septentrionale. Dans deux ou trois ans, elle fournira du travail à deux cents personnes, dont une centaine d'Inuit (Esquimaux). Le ministère des affaires indiennes et du nord canadien, qui s'intéresse de près à ce projet-pilote, estime que le problème du transport du minerai sera le plus difficile à résoudre. Les chantiers navals devront en effet construire des minéraliers capables de transporter 30 000 tonnes de concentrés dans les eaux du Grand-Nord. Des navires spéciaux à

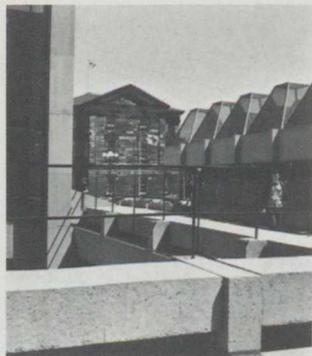


coque renforcée permettraient de porter à plus de vingt semaines par an la saison de navigation qui, dans l'est de l'Arctique, dure actuellement huit à dix semaines. On estime que le gisement produira 500 000 tonnes de minerai par an pendant dix à douze ans.

Élections provinciales

Les soixante-dix mille électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont renouvelé, en avril

dernier, les trente-deux sièges de l'assemblée législative de la province. Les résultats ont montré la stabilité qui marque la vie politique dans la petite province depuis que le parti libéral a mis fin, en 1966, à un long règne du parti conservateur. Bien que le Nouveau parti démocratique (tendance travailliste), présent pour la première fois sur la scène provinciale, ait obtenu 6 p. 100 des suffrages exprimés, le parti libéral a conservé une forte majorité (26 sièges, au lieu de 27 en 1970) tandis que le parti conservateur gagnait un siège



Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard : le Parlement vu du Confederation Center.

(6 au lieu de 5). M. Alex Campbell est premier ministre depuis 1966. L'île, qui mesure 225 kilomètres de long et en moyenne 24 kilomètres de large, est située dans le golfe du Saint-Laurent à quelque distance des côtes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Sa population vit d'abord de l'agriculture, ensuite de la pêche et du tourisme. Avec 112 000 habitants, l'Île-du-Prince-Édouard est de beaucoup la moins peuplée des dix provinces canadiennes. Elle dispose de quatre sièges à la Chambre des communes.

L'Art Gallery of Ontario

A Toronto, l'Art Gallery of Ontario rouvre ses portes ce mois-ci, au terme de très importants travaux d'agrandissement et d'aménagement. Sur une surface cinq fois plus grande qu'auparavant (15 000 mètres carrés), elle présentera dans de meilleures conditions les cinq mille pièces-peintures, sculptures, aquarelles, estampes et dessins du quatorzième au vingtième siècle - qui constituent ses collections. Une aile

du nouveau musée abritera la plus grande collection d'œuvres du sculpteur anglais Henry Moore. L'artiste, qui a collaboré avec les architectes torontois et approuvé les proportions, les textures et les couleurs des surfaces intérieures ainsi que l'éclairage, a fait don à l'Art Gallery of Ontario de dix-huit bronzes, de quarante originaux en plâtre et de deux cents gravures et lithographies. Le "Centre Moore" servira aussi à la présentation d'expositions d'autres grands sculpteurs contemporains.

Guide touristique

Le Canada des guides Nagel (devenus « Encyclopédie de voyage ») a fait l'objet cette année d'une nouvelle édition. La précédente datait de 1967. Bien qu'augmenté d'une centaine de pages, le volume demeure très pratique dans ses proportions. Après une introduction générale (géographie, histoire, économie, etc.), l'ouvrage présente le Canada touristique selon trente-quatre grands itinéraires. Le texte initial, un monument d'érudition dû à William H. Parker, fournit toujours l'essentiel du guide. Il a été mis à jour et renouvelé « en tenant compte au mieux, écrit l'éditeur, des efforts étonnants que le Canada consent à l'endroit du tourisme ».

Mesure de la glace

Un nouvel appareil conçu par le Centre de recherche en communications est capable de mesurer avec une grande précision l'épaisseur de la glace des eaux gelées. Monté sur un hélicoptère, voire un véhicule terrestre, le dispositif comprend un radar qui détermine cette épaisseur en fonction du temps mis par les ondes à traverser la couche. Des essais ont été effectués l'hiver dernier, à l'aide d'un prototype, sur le Saint-Laurent et son affluent l'Outaouais. L'appareil a permis d'évaluer des épaisseurs de 13 à 46 centimètres avec une approximation inférieure à 1 p. 100; des essais seront faits dans le Grand-Nord sur des glaces épaisses de trois mètres. Cette technique pourrait servir, entre

autres, à faciliter la tâche des brise-glace en leur désignant les lignes de moindre résistance et à élaborer des procédés de lutte contre la formation et la croissance des glaces. On envisage aussi de l'adapter à l'étude de la teneur des sols en eau, de la structure des icebergs, de la profondeur des eaux et même de la hauteur des arbres dans les forêts.

Cinéma d'animation

L'Office national du film du Canada a obtenu, en mai dernier, le prix du jury (courts métrages) du festival de Cannes avec « la Faim » de Peter Foldès. Ce film d'animation dénonce à sa façon les abus et les injustices. Le glouton s'attable et commande un repas gigantesque. Il dévore sans perdre une minute et grossit à vue d'œil. Son avidité transforme même en nourriture tout ce qu'il touche ou convoite. Il devient difforme, presque monstrueux. Une nuit, il sombre dans un cauchemar effrayant : au fond du gouffre



où il est tombé, de grands yeux s'allument et le regardent. Bientôt une multitude de gens l'entourent et le "héros" se fait dévorer par les affamés du monde. Le film a été réalisé à l'aide de l'ordinateur du Conseil national de recherche.

Gendarmerie Royale

Dans le cadre de la commémoration de son centenaire, la Gendarmerie royale du Canada, plus connue sous l'appellation de Police montée, a présenté l'été dernier son carrousel dans plusieurs pays d'Europe : France, Suisse, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre. Les trente-deux cavaliers à la tunique écarlate et au chapeau de feutre à large bord ont donné des démonstrations publiques au cours desquelles ils ont exécuté les figures les plus remarquables de leur répertoire équestre.